

Iron Ore 1,700 employés touchés

par Jean-Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Ce sont 1.700 employés de l'Iron Ore of Canada qui seront touchés par la réduction de production de bouillottes de fer de la compagnie. C'est un communiqué de presse émis par le directeur des relations publiques de l'entreprise, M. Jean-Pierre Maltais, qui fait état de ce chiffre. Communiqué de presse émis mercredi soir et qui précise:

"Pour la première fois cet été, Iron Ore of Canada devra réduire sa production à ses installations de Labrador City, de Schefferville et de Sept-Îles. Iron Ore compte un peu plus de 7.000 employés... et environ 1.700 employés subiront des pertes de salaire suite à la réduction de 12 pour 100 de production."

Signalant que les horaires de vacances ont été révisés. Le communiqué émis par M. Maltais et dont LE SOLEIL a obtenu copie hier en soirée, précise:

"La compagnie Iron Ore compte près de 2.900 employés à ses installations de Labrador City, 278 employés auront droit à des vacances couvrant partiellement la période de mise à pied et 647 employés seront mis à pied pendant l'arrêt de production de cinq semaines. Tous les autres employés seront au travail ou en vacances pendant toute cette période d'arrêt."

En ce qui concerne la situation à Sept-Îles même, la compagnie précise encore:

"A Sept-Îles, près de 3.300 personnes sont à l'emploi de la compagnie Iron Ore. La compagnie a laissé savoir le 23 mai dernier qu'elle exploiterait seulement une de ses deux lignes de production de Sept-Îles à compter du 11 juin (hier mercredi). Cette réduction affectera 105 employés dont 60 prendront leurs vacances avant d'être mis à pied. Aussi à Sept-Îles, 28 autres employés seront mis à pied pour cinq semaines à partir du 16 juillet soit en même temps que l'arrêt de production à Labrador City."

Le communiqué signale, en outre, que "l'arrêt total de deux usines de Sept-Îles prévu pour le 5 août jusqu'à la mi-septembre affectera 351 employés dont 291 auront droit à des vacances couvrant entièrement ou partiellement cette période et 60 seront mis à pied pour toute la période couvrant cet arrêt total. L'expédition du minerai à partir de Sept-Îles continuera normalement".

Enfin, en ce qui concerne Schefferville, le communiqué mentionne:

"A Schefferville, où la compagnie compte 1.000 employés, les mises à pied saisonnières affectant près de 300 personnes auront lieu à la mi-septembre soit un mois plus tôt que d'habitude."

Invité à commenter la teneur de ce communiqué et à donner quelques précisions, M. Jean-Pierre Maltais a dit au SOLEIL:

"C'est tout ce que nous avons à dire pour le moment."

La cause principale des feux de forêt est l'homme 3 fois sur 4

par Jean-Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Au cours de l'année 1979, 95 feux ont ravagé 2.200 hectares de forêt sur la Côte-Nord et entraîné des frais de \$350.000 pour les

éteindre. Quant aux dommages, ils se sont élevés à \$135.000. L'homme a été responsable de ces incendies dans une proportion de 75 pour 100 et la foudre pour 25 pour 100 seulement.

Les tessonns ne sont pas une cause de feux

BAIE-COMEAU — Au cours de cette réunion d'information, M. Jean-Marc Cormier, de la Société de conservation de la Gaspésie, rendait publiques quelques-unes des conclusions d'une étude de rétroaction qui avait pour but principal d'évaluer l'orientation des campagnes de prévention des incendies forestiers. Étude réalisée au cours de l'automne dernier pour les sept sociétés de conservation du Québec.

Six mille deux cent soixante-quatre questionnaires ont été expédiés à travers tout le Québec dont une juste proportion dans les centres urbains. Le taux réel de réponse a été de 48 pour 100, et il a été le plus faible dans la région métropolitaine de Montréal.

Selon M. Cormier, cette étude révèle que la forêt fait partie de la vie des Québécois puisque 78 pour 100 des répondants affirment l'avoir fréquentée au cours de l'été 1979 (72 pour 100 des citoyens des grands centres urbains) et que 36 pour 100 d'entre eux s'y sont rendus plus de 10 fois au cours de la belle saison.

Quant aux informations recueillies relativement à l'attitude des Québécois face aux feux de forêt, elles ont permis de constater que, par exemple, 64 pour 100 des répondants croient que les tessonns de bouteille causent de nombreux feux alors, note M. Cormier, qu'il s'agit d'une cause inexistante.

Autre exemple: 46 pour 100 des répondants croient que la foudre est la principale cause des feux de forêt alors, note encore M. Cormier, qu'elle ne compte que pour 20 pour 100 des feux survenus au cours des dernières années.

Soixante quatre pour cent des répondants ne croient pas que les feux sont occasionnés par les cueilleurs de fruits sauvages et 80 pour 100 estiment que les forestiers sont peu souvent responsables des feux de forêt. Paradoxalement, 88 pour 100 des répondants estiment que l'homme est à l'origine de nombreux incendies forestiers et à la question de savoir s'ils se sentent concernés par la prévention, 96 pour 100 des répondants s'impliquent en se disant concernés.

Ce qui fait croire à M. Cormier qu'il est nécessaire de donner de l'information plus détaillée sur les feux de camp et de cuisson, les précautions à prendre pour fumer en forêt, les feux d'herbe et les permis de brûlage.

L'étude en question relève également une certaine méconnaissance du public face aux sociétés de conservation en tant que responsables de la protection des forêts contre le feu. M. Cormier souligne, à cet égard:

"Cette situation peut s'expliquer par le fait que ce mandat a souvent changé de mains avant 1972. Les sociétés de conservation devront, par conséquent, pallier ce manque par une présence active sur le terrain et une judicieuse utilisation des médias."

Et, à cet égard, l'étude indique que 67 pour 100 des répondants ont été exposés à des messages sur les feux de forêt dans leurs hebdomadaires, 65 pour 100 à la radio et 75 pour 100 à la télévision. D'où la nécessité, note l'étude, de privilégier ces trois formes de médias pour atteindre massivement la population.

Le territoire forestier de la Côte-Nord couvre une superficie de 321.000 kilomètres carrés, soit six fois la superficie de la Suisse. Quant aux incendies, ils sont surtout concentrés en haute côte.

A titre de comparaison, et toujours en 1979, la Gaspésie a enregistré quelque 42 feux qui ont détruit 53 hectares de forêt. Les frais d'extinction se sont élevés à \$63.826 et les dommages à \$32.767. La foudre a été la cause de 17 pour 100 des feux et l'homme de 83 pour 100.

Les causes humaines sont les opérations forestières et industrielles, les incendiaires, les habitants et la récréation.

Toujours en Gaspésie, les feux signalés par le public représentent 90 pour 100 et la détection aérienne seulement 10 pour 100.

Enfin, et contrairement à ce que pense habituellement le public, les vieux tessonns de bouteille ne provoquent aucun incendie en forêt.

Ces informations ont été communiquées à Baie-Comeau, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public sur la protection et la conservation de la forêt. Y participaient les sociétés de conservation de la Côte-Nord et de la Gaspésie ainsi que les dirigeants de la Scierie des Outardes, une entreprise possédée par Rexdor et la compagnie de papier QNS de Baie-Comeau.

Sans but lucratif

Les sociétés de conservation sont au nombre de sept et ont été fondées en 1972 par le ministère des Terres et Forêts avec pour mandat principal la protection des forêts contre le feu.

Le territoire de la Société de conservation de la Côte-Nord s'étend de Tadoussac à Blanc-Sablon, remonte jusqu'au 52e parallèle et englobe l'île d'Anticosti, soit un territoire de 231.000 kilomètres carrés dont 88.000 font l'objet d'une protection intensive.

Employant 140.000 per-

sonnes et disposant d'un budget de \$2.5 millions, la société intervient d'abord par une sensibilisation du public. De plus, pour l'observation du territoire et la localisation des incendies, la société utilise huit avions dont quatre hydravions.

Pour la lutte contre les incendies, la société dispose d'un hélicoptère sous contrat et de deux CL-215 basés à l'aéroport de Baie-Comeau, en plus de ceux du centre de coordination du ministère de l'Énergie et des Ressources.

En plus de cet équipement, la société peut compter sur un personnel entraîné dans la lutte contre les incendies et basé aux Escoumins, Forestville, Lac-La-Loche, Baie-Comeau, kilomètre 122 de la route 389, Pentecôte, Caotibi, C l a r k e - C i t y, Longue-Pointe-de-Mingan et Port-Menier.

Ce personnel dispose de 72 véhicules légers, 5 camions-citernes, 320 motopompes portatives, 540.000 pieds de tuyaux à incendie (soit la

distance Les Escoumins-Baie-Comeau) et d'outils à main permettant à 3.000 hommes de travailler en même temps.

Afin de coordonner ses opérations, la société opère un réseau de communications radiotéléphoniques comportant quelque 200 appareils de radio.

Soixante-quatre pour cent du financement de la Société de conservation de la Côte-Nord provient du ministère de l'Énergie et des Ressources et la balance de membres territoriaux et de membres permissionnaires. Les membres permissionnaires sont ITT-Rayonier et la Scierie des Outardes. Les membres territoriaux sont le ministère de l'Énergie et des Ressources, Hydro-Québec, Sidbois, les ministères fédéraux des Affaires indiennes et du Nord canadien, la Consolidated-Bathurst, la Cap Nord Properties, Quebec North Shore Paper, Reed, Sidbec-Normines et la Compagnie minière Québec-Cartier.



Sur la seule Côte-Nord, il a fallu dépenser près d'un demi-million de dollars pour éteindre les feux de forêt.

Pensée du jour

"La perte de sa mère est le premier chagrin qu'on pleure seul."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT
CAFE
D'EUROPE
Les pizzas, quiches et le dimanche 10 juin, le café d'après-midi à la double accompagnement d'herbes vertes du printemps, de pommes, pâtes et de tomates provençales. Il sera procédé d'une boque de homard et suivi du chanoir des mères douces.
Café Le tout '11"
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

SOUPER-CAUSERIE



M. PIERRE BARIL
responsable provincial à la SHQ du recrutement et de la désignation des effectifs d'inspection pour le programme LOGINOVE, sera conférencier invité lors d'un cocktail souper-causerie, offert par l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes en acquisition de droits immobiliers, qui aura lieu au Château Frontenac le 19 juin 1980 à 17h30. Sujet traité: "Programme LOGINOVE de la SHQ". Pour réservation (avant le 16 juin) ou informations: 683-2777, 651-5165.

HÉ PAPA, DONNEZ À MAMAN UNE IDÉE POUR LA FÊTE DES PÈRES

Cuisinier accompli
Jardinier averti

Cher Maman,
J'aimerais bien recevoir
une nouvelle tondeuse
Lawn-Boy pour la Fête
des pères. Ils ont
même un cadeau
complémentaire pour cette occasion!

Cadeau disponible avec l'achat de ces modèles Lawn-Boy: 5247, 5277, R7268, 7221G, 4531

LAWN-BOY
POUR TONDRE EN BEAUTÉ.

le Quincaillier

deslauriers inc.
QUINCAILLERIE
8465, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg - 623-1577

DURAND INC.
QUINCAILLERIE
254, boul. L'Ornière
Loretteville - 843-2223 - 842-3682

Nap.Boily MEUBLES
4094, boul. Ste-Anne
Montmorency - 667-7851

La GRC s'intéresse en particulier aux candidats bilingues

Nous sommes à la recherche de candidats qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles. Pour avoir la chance de faire carrière dans le domaine de l'application de la loi et de gagner plus de \$15 000 dès le début, vous devez:

- être citoyen canadien
- avoir 18 ans ou plus
- avoir complété une 12^e année ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire et une bonne santé

• posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais (les deux de préférence)

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche. Si vous répondez à ces exigences et désirez de plus amples renseignements sur la façon de vous joindre à la Gendarmerie remplissez le coupon ci-dessous et postez-le dès aujourd'hui.

GRC RCMP Le Commissaire Gendarmerie royale du Canada Ottawa (Ontario) K1A 0R2

A l'attention de l'officier responsable du recrutement.

NOM _____

RUE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Une étude d'un géographe sur le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les îles Rien ne justifie l'existence d'une seule région de planification et d'aménagement

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Selon le professeur Clermont Dugas, pro-

fesseur de géographie à l'université du Québec à Rimouski, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les îles de la Madeleine constituent un

agrégat de régions socio-économiques si disparates qu'aucun argument d'ordre géographique ne peut destiner ce territoire à constituer

une seule région de planification et d'aménagement.

C'est là la conclusion qui se dégage d'une étude que vient de publier M. Dugas dans les Cahiers de l'UQAR, et intitulée "Diversité spatiale, démographique et socio-économique de l'Est du Québec".

On sait que la région 01 est une des régions administratives les plus vastes du Québec, situation fréquemment dénoncée par plusieurs organismes gaspésiens, qui réclament depuis fort longtemps que la Gaspésie constitue une région administrative autonome.

M. Clermont Dugas, originaire de St-Alphonse, en Gaspésie, enseigne à l'UQAR depuis dix ans. Il a poursuivi ses études dans plusieurs universités du Québec et d'outre-mer, et obtenu son doctorat en géographie de

l'université Laval. Au cours d'une rencontre, M. Dugas a expliqué que cette étude a été effectuée il y a quelques années, et qu'elle était en quelque sorte le prolongement de sa thèse de doctorat, dans laquelle il avait traité de la dispersion de la population dans l'Est du Québec.

Dans son étude, M. Dugas a notamment examiné la structure de l'espace régional, par exemple, les densités de population par unité de surface, les densités linéaires, les structures occupationnelles, etc. Il aborde ensuite les données démographiques, comme les structures d'âge par comté, la répartition des 65 ans et plus par localité, les structures d'âge par rapport à la taille des localités, et s'intéresse enfin à la marginalité économique de la région, soit le revenu moyen par chef de famille, les revenus moyens et la taille démographique des localités, etc.

Certes, l'étude est écrite en langage universitaire et fait largement appel à la science mathématique pour établir les rapports entre une quinzaine de données variables comme les densités de population, les superficies de boisés défrichés ainsi que les superficies urbaines, les distances des agglomérations de 1.000 ou 5.000 habitants d'une route nationale, les dépenses des corporations municipales, même le nombre de chambres d'hôtel, etc., autant de données qui finissent par démontrer le caractère fort hétérogène que l'on peut observer entre différentes sous-régions de l'Est du Québec.

C'est l'étude de ces différentes données qui ont conduit M. Dugas à conclure que d'importantes disparités

existent à l'intérieur de la région 01, lesquelles se révèlent parfois plus grandes que celles que l'on pourrait observer entre la région et la province.

Il y a vraiment lieu, affirme M. Dugas, de s'interroger sur les avantages et les inconvénients du découpage administratif actuel en vigueur. Les velléités maintes fois manifestées des Gaspésiens, dit-il, d'obtenir leur propre région administrative reposent sur des considérations sérieuses qui dépassent le chauvinisme ou l'esprit de clocher. Car, poursuit M. Dugas, nombreux sont les Gaspésiens qui perçoivent Rimouski davantage comme un frein au développement de leur territoire que comme un élément moteur.

Pour le géographe, la dimension du territoire et la structure urbaine sont telles qu'on identifie plutôt un grand nombre de petites régions. Ces petites régions fonctionnelles existantes, dit encore M. Dugas, sont mal intégrées entre elles, en raison de la dimension du territoire et de la faiblesse des échanges, et sont pour certaines d'entre elles plus dépendantes de Québec ou de Montréal qu'elles ne le sont de Rimouski. Dans un tel contexte, conclut M. Dugas, il n'y a rien de surprenant à ce que les Gaspésiens ou les Madelinots qui se réfèrent à des régions d'appartenance assez exiguës, se reconnaissent mal dans une région socio-économique qui est plus à faire que construite.

Nouvelle école primaire pour Pointe-au-Père

RIMOUSKI — La municipalité de Pointe-au-Père aura une nouvelle école primaire à compter de septembre 1981, laquelle sera construite au coût de près de \$2 millions.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, l'a en effet annoncé dans une lettre adressée au directeur général de la Commission scolaire

La Neigette, précisant que le Conseil du trésor venait de donner son accord au projet de construction de cette école, au coût total de \$1.819.800.

La nouvelle école comprendra dix classes régulières, un local d'adaptation scolaire, un gymnase et plusieurs locaux de services. La décision de construire cette nouvelle école a été prise à cause

de l'accroissement de la clientèle, plus élevé que prévu, dans cette localité à forte concentration résidentielle, et à cause également de la situation géographique de l'école actuelle qu'il est impossible d'agrandir.

Si tout se déroule normalement, a-t-on précisé, les jeunes de Pointe-au-Père pourront étudier chez eux dès septembre 1981.

en bref

Extension des zones vertes

SAINT-SYLVERE — Le Conseil des ministres du Québec vient d'approuver une nouvelle liste de projets de zones vertes permanentes, dans le cadre de l'application de la loi de protection du territoire agricole. On y retrouve les municipalités de Saint-Sylvere, dont 99,5 pour 100 du territoire est maintenant désigné agricole et Laurierville, comté de Lotbinière, dont 85 pour 100 du territoire est agricole, ce qui laisse place au développement résidentiel pour les cinq prochaines années, selon un communiqué.

Horizons nouveaux

OTTAWA — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient de publier une liste de projets acceptés dans le cadre du programme nouveaux horizons. Dans le territoire desservi par LE SOLEIL on note les projets: Club Plein Soleil, Charlesbourg, \$5.368; Jeunesse Dorée, Chicoutimi-Nord, \$9.711; Pavillon Notre-Dame, La Guadeloupe, \$3.662; Chorale "Les amis du folklore", La Malbaie, \$6.805; Age d'or Les Eboulements, \$7.789; Locataires Place du Jardin, Orsainville, \$7.805; Age d'or, Saint-Camille, comté Bellechasse, \$2.238; HLM de Saint-François, Saint-François de Montmagny, \$2.968; Age d'or de Saint-Martin, comté Beauce, \$3.544; Age d'or Beau Soleil, Saint-Méthode, comté Frontenac, \$850; Age d'or, Sainte-Rose de Watford, comté Dorchester, \$3.034; Epanouissement du 3e âge, Victoriaville, \$12.972; Age d'or, Ville Déglis, \$3.719; Les retraités du Chardonneret, Ville de La Baie, \$4.115.

Un centre communautaire et culturel

HAVRE-SAINT-PIERRE — Deux communiqués émis par M. Lionel Cormier signalent, d'une part, qu'une nouvelle association a vu le jour dans le but d'acquiescer les anciens bâtiments de La Baie et d'en faire un centre communautaire et culturel. Il s'agit de la Corporation du centre communautaire du Havre. Au bureau de direction provisoire: Lionel Cormier, Florent Boudreau, Damien Boudreau, Lucie B. Flowers, Denis Poirier, Alain Cormier et Armand Barriault. Une étude doit être entreprise sur les possibilités d'autofinancement du complexe. Et, d'autre part, M. Cormier signale qu'un contrat de \$100.000 doit être accordé à la firme Béland de Québec pour effectuer l'inventaire complet de la végétation des 21 îles de l'archipel de Mingan. Or, la Société d'aménagement des îles de Mingan aurait préféré un inventaire d'une dizaine d'îles et l'aménagement en centre écologique de la petite île au Marteau, à proximité du Havre et déjà inventoriée.

Pageant aérien à Saint-Frédéric

SAINT-FRÉDÉRIC — Un spectacle aérien aura lieu les 5 et 6 juillet prochains à l'aéroport de Saint-Frédéric de eauce. Propriété de Clermont Grouin, cet aéroport fête cette année ses deux ans. Pour souligner l'événement, toute la population est invitée à participer aux festivités. Ainsi, à compter du 5 juillet, il y aura exposition d'avions, particulièrement des Cessna. Plus de 75 avions seront stationnés le long de la piste et ce pour le plus grand plaisir des amateurs et des futurs acheteurs d'avions. Presque tous les modèles 1980 des avions Cessna, seront exposés. On notera entre autres, la présence du Cessna Citation de la compagnie Pratt and Witney.

Kino-marathon à Matane

MATANE — Une centaine de coureurs de tous les coins du Québec sont attendus à Matane le 21 juin prochain pour participer à la deuxième édition du Kino-marathon, une épreuve de 15 kilomètres inscrite au calendrier de la Coupe du Québec.

Les auteurs se réunissent

MATANE — L'assemblée générale annuelle du Regroupement des auteurs de l'Est du Québec aura lieu au Carrefour socio-culturel de Matane le samedi 14 juin. Le regroupement, fondé en 1979, compte actuellement une cinquantaine de membres, de La Pocatière à Gaspé. Il a pour objet, la promotion des oeuvres de ses membres et la stimulation de l'intérêt du public pour la littérature.

La municipalité des îles

CAP-AUX-MEULES — Le conseil de comté des îles de la Madeleine demandera sous peu l'émission des lettres patentes qui lui conféreront le statut de municipalité régionale de comté. Les îles de la Madeleine deviendraient ainsi la première région à se doter de cette nouvelle structure prévue par la loi sur l'aménagement du territoire (loi 125).

Deux subventions gouvernementales

SEPT-ÎLES — Deux communiqués de presse émis par le bureau de comté du député de Duplessis, M. Denis Perron, signalent que la municipalité de Natashquan bénéficiera d'une subvention de \$36.396 à même le programme d'aide au réseau d'aqueduc du ministère des Affaires municipales pour la réalisation des travaux d'implantation de 12 bornes incendie et d'une pompe à incendie à l'usine de filtration, soit 75 pour 100 du coût des travaux admissibles. L'autre communiqué mentionne que l'asphaltage de la déviation de la route 138, à la hauteur de Port-Cartier, a nécessité des déboursés de \$43.500 de la part du ministère des Transports. Cette déviation sera en service durant toute la durée des travaux de rénovation de la 138. Ce chemin temporaire est long de 7.400 pieds. La réouverture de la 138 se fera à l'automne.

La veuve et le varech

MATANE — C'est avec "La veuve et le varech", de Michel Bouchard que le Théâtre de la Saumonière, premier théâtre d'été à ouvrir ses portes à Matane, inaugurera sa saison théâtrale. Comédie vaudevillesque sur le tourisme en Gaspésie, "La veuve et le varech" revit à travers une histoire actuelle, les légendes du passé. L'intrigue est la suivante: du petit hôtel de Penouille, dans le parc Forillon, Mme Léonce Rocheleau dirige ses recherches afin de retrouver son époux disparu lors d'un de ses nombreux voyages sur la majestueuse Saint-Laurent. "La veuve et le varech" est à l'affiche du 15 juin au 13 juillet à 20h au Carrefour socio-culturel de Matane. Le prix d'entrée est de \$4.

Le directeur du port, une femme

SEPT-ÎLES — Le 17 juin prochain, c'est une femme qui sera la directrice générale du port de Sept-Îles, en remplacement de M. Serge Tremblay. Il s'agit de Manon Desrosiers qui est présentement en 4e année à l'école Louis-Hébert. Manon et six autres écoliers des cours de 2e cycle à l'élémentaire remplaceront, l'espace d'une journée, le personnel de direction du port. Louise Boudreau, de l'école Lavallée, occupera le poste d'ingénieur du port, Steve Dubreuil, de l'école Mgr-Blanchet, le poste d'agent de finances, Line Vaillancourt, de l'école de Saint-Antoine-de-Padoue, le poste de capitaine du port, Dale Marshall, de l'école Notre-Dame, le poste de surintendant des services, Michel Paquet, de l'école Immaculée-Conception, le poste de commis au cueillage et Chantale Bergeron, de l'école Maisonneuve, le poste de secrétaire. Ces enfants ont été sélectionnés après la tenue d'un concours libre qui s'adressait à 1.500 écoliers dans 14 écoles. Le but de cette journée, selon le directeur du port, M. Serge Tremblay, faire connaître le port aux enfants et, par conséquent, au public.

VENTE DE L'ANNEE

présentement
en cours

TOUT
TOUT*
EST
REDUIT!



Réductions
jusqu'à

60%

* TOUT EST REDUIT SAUF LES UNIFORMES SCOLAIRES

chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants: de la naissance à 18 ans

Place Laurier, Ste-Foy - 651-5938

Centre d'achats régional Jadis - 623-2351

Votre maison
a besoin de réparations...

- portes
- fenêtres
- revêtement
- toiture de tout genre

Estimation gratuite

Rabais de 20%

avant le 1er juillet

J.P. GAULIN RENOVATION

681-6137

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Députés en exhibition

C'est hier soir sur le terrain de balle-molle de la municipalité de Sainte-Famille sur l'île d'Orléans, que l'équipe locale "Les Sorciers de l'île" dirigée par le maire de la municipalité de Sainte-Famille, M. Yvon De Blois et formée de membres des équipes "Old-Timers" et de la Ligue intermédiaire de balle-molle de l'île rencontrait, dans une partie "d'exhibition", l'équipe de balle-molle des parlementaires dirigée par Me Clément Richard, député du comté de Montmorency et président de l'Assemblée nationale.

En plus de Me Richard, on pouvait voir, au sein de l'équipe des parlementaires, François Gendron, Guy Chevrette, Jean-François Bertrand, Jean-Guy Mercier, Gilbert Paquet et Jean-Pierre Jolivet. Les parlementaires ont gagné aux mains des "Sorciers de l'île" au pointage de 7 à 5. Cette rencontre amicale était en quelque sorte l'inauguration officielle du terrain de balle-molle construit au coût de \$50,000 par la municipalité de Sainte-Famille, 10, avec l'aide d'une subvention de la part du gouvernement du Québec. Pres de 200 citoyens sont venus encourager leur équipe contre les parlementaires.



Après le référendum, la vie continue et les jeux aussi: les députés Richard, Bertrand et Chevrette.

Une fin de semaine de santé pour Saint-Raymond

SAINT-RAYMOND — Les trois prochains jours seront consacrés à la condition physique et au loisir, à Saint-Raymond, dans le cadre d'une manifestation populaire organisée par différents organismes locaux.

C'est toutefois le volet qui touche la bonne condition physique des participants qui sera le clou de cette activité, à compter de ce vendredi soir, 13 juin. Les citoyens de Saint-Raymond auront ainsi l'occasion d'évaluer leur condition physique par différentes méthodes proposées par Kino-Portneuf. Les participants pourront assister à des séances d'animation préparées par le mouvement 4-H sur l'importance qu'apporte l'homme à sa forme physique.

Ce soir, ce sera essentiellement une période d'informations aux différents kiosques installés au centre communautaire local. La journée de samedi sera consacrée surtout à la participation aux activités sportives, tandis que dimanche, l'effort sera centré sur les activités de plein air, camping, ornithologie, pique-nique, cyclotourisme, spéléologie et, enfin, pour clôturer, un rallye cycliste et un pique-nique populaire.

en bref

Extension des zones vertes

SAINT-SYLVERE — Le Conseil des ministres du Québec vient d'approuver une nouvelle liste de projets de zones vertes permanentes, dans le cadre de l'application de la loi de protection du territoire agricole. On y retrouve les municipalités de Saint-Léon, dont 99,5 pour 100 du territoire est maintenant désigné agricole et Laurierville, comté de Lotbinière, dont 85 pour 100 du territoire est agricole, ce qui laisse place au développement résidentiel pour les cinq prochaines années, selon un communiqué.

Horizons nouveaux

OTTAWA — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient de publier une liste de projets acceptés dans le cadre du programme nouveaux horizons. Dans le territoire desservi par LE SOLEIL on note les projets: Club Plein Soleil, Charlesbourg, \$5,368; Jeunesse Dorée, Chicoutimi-Nord, \$9,711; Pavillon Notre-Dame, La Guadeloupe, \$3,662; Chorale "Les amis du folklore", La Malbaie, \$6,805; Age d'or Les Eboulements, \$7,789; Locataires Place du Jardin, Orsainville, \$7,805; Age d'or, Saint-Camille, comté Bellechasse, \$2,238; HLM de Saint-François, Saint-François de Montmagny, \$2,968; Age d'or de Saint-Martin, comté Beauce, \$3,544; Age d'or Beau Soleil, Saint-Méthode, comté Frontenac, \$850; Age d'or, Sainte-Rose de Watford, comté Dorchester, \$3,034; Epanouissement du 3e âge, Victoriaville, \$12,972; Age d'or, Ville Dégelis, \$3,719; Les retraités du Chardonnet, Ville de La Baie, \$4,115.

Un centre communautaire et culturel

HAVRE-SAINT-PIERRE — Deux communiqués émis par M. Lionel Cormier signalent, d'une part, qu'une nouvelle association a vu le jour dans le but d'acquiescer les anciens bâtiments de La Baie et d'en faire un centre communautaire et culturel. Il s'agit de la Corporation du centre communautaire du Havre. Au bureau de direction provisoire: Lionel Cormier, Florent Boudreau, Damien Boudreau, Lucie B. Flowers, Denis Poirier, Alain Cormier et Armand Barriault. Une étude doit être entreprise sur les possibilités d'auto-financement du complexe. Et, d'autre part, M. Cormier signale qu'un contrat de \$100,000 doit être accordé à la firme Béland de Québec pour effectuer l'inventaire complet de la végétation des 21 îles de l'archipel de Mingan. Or, la Société d'aménagement des îles de Mingan aurait préféré un inventaire d'une dizaine d'îles et l'aménagement en centre écologique de la petite île au Marteau, à proximité du Havre et déjà inventoriée.

Pageant aérien à Saint-Frédéric

SAINT-FRÉDÉRIC — Un pageant aérien aura lieu les 5 et 6 juillet prochains à l'aéroport de Saint-Frédéric de Beauce. Propriété de Clermont Grouin, cet aéroport fête cette année ses deux ans. Pour souligner l'événement, toute la population est invitée à participer aux festivités. Ainsi, à compter du 5 juillet, il y aura exposition d'avions, particulièrement des Cessna. Plus de 75 avions seront stationnés le long de la piste et ce pour le plus grand plaisir des amateurs et des futurs acheteurs d'avions. Presque tous les modèles 1980 des avions Cessna, seront exposés. On notera entre autres, la présence du Cessna Citation de la compagnie Pratt and Whitney.

Kino-marathon à Matane

MATANE — Une centaine de coureurs de tous les coins du Québec sont attendus à Matane le 21 juin prochain pour participer à la deuxième édition du Kino-marathon, une épreuve de 15 kilomètres inscrite au calendrier de la Coupe du Québec.

Les auteurs se réunissent

MATANE — L'assemblée générale annuelle du Regroupement des auteurs de l'Est du Québec aura lieu au Carrefour socio-culturel de Matane le samedi 14 juin. Le regroupement, fondé en 1979, compte actuellement une cinquantaine de membres, de La Pocatière à Gaspé. Il a pour objet, la promotion des œuvres de ses membres et la stimulation de l'intérêt du public pour la littérature.

La municipalité des îles

CAP-AUX-MEULES — Le conseil de comté des îles de la Madeleine demandera sous peu l'émission des lettres patentes qui lui conféreront le statut de municipalité régionale de comté. Les îles de la Madeleine deviendraient ainsi la première région à se doter de cette nouvelle structure prévue par la loi sur l'aménagement du territoire (loi 125).

Chauffer l'eau des "Sources"

LA MALBAIE — La population de la municipalité de La Malbaie, résidant dans le secteur "Sources Joyeuses" est invitée à faire bouillir son eau au moins vingt minutes avant de la consommer. Selon un avis envoyé le 9 juin 1980 par la direction du contrôle du ministère de l'Environnement aux autorités municipales de La Malbaie. Dès que la situation sera redevenue normale, le ministère de l'Environnement lèvera cette mesure sanitaire.



Expo Holstein Printemps

Le président national de l'Association Holstein, M. G. Floyd, (à gauche) a remis à M. L. Racette de la ferme Racette et Fils de Saint-Augustin la bannière victorieuse pour son Holstein Fleuve Lise Aztec, grande championne de l'Expo Holstein du printemps à Saint-Agapit, en compagnie de La Réserve. Apparaissent également sur la photo MM. B. Boisclair et J. Touchette d'Expo Printemps.

VENTE DE L'ANNEE

présentement en cours

TOUT TOUT* EST REDUIT!



Réductions jusqu'à

60%

* TOUT EST REDUIT SAUF LES UNIFORMES SCOLAIRES

chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants: de la naissance à 18 ans
Place Laurier, Ste-Foy - 651-5938
Centre d'achats régional Jadis - 623-2351

Le nom du nouveau traversier: La Grue-des-Iles

QUÉBEC — Le nouveau traversier que fait construire le ministère des Transports du Québec pour assurer la liaison maritime entre Montmagny et le aux Grues, portera le nom de "Grue-des-Iles".

Telle est la décision, d'un jury formé dans le cadre d'un concours ouvert au début de mars pour trouver un nom à ce navire.

Ce choix, ratifié par le ministère des Transports, fait suite à une proposition formulée par Monsieur Joseph-Edmond Lavoie, de la municipalité de l'île aux Grues qui est, par le fait même, gagnant du concours. Il mérite ainsi une récompense de \$100 qui lui sera remise lors du baptême du traversier dans quelques mois.

Le jury, chargé de désigner le gagnant du concours, était présidé par Jacques Thérien, chef du service de la concertation à la direction du transport maritime et fluvial du ministère des Transports. Il se composait, en outre, de MM. Michel Normand, maire de la municipalité de l'île aux Grues, Cajetan Gauthier, MD, maire de Montmagny, Simon Painchaud, conseiller municipal de l'île aux Grues, Marcel Rancourt, conservateur du musée maritime de L'Islet.

Participaient également aux travaux du jury, à titre de conseillers techniques, Christian Bonnelly, géographe et membre de la Commission de toponymie du Québec, ainsi que le capitaine Georges Pilven, attaché au ministère des Transports du Québec.

Le jury a dû choisir parmi 69 noms proposés par une quarantaine de participants.

Exposition et baptême

D'ici quelques jours, la maquette du nouveau traversier sera exposée dans l'église de l'île aux Grues où elle restera jusqu'à la fin de l'été.

Le traversier sera baptisé en septembre, aux chantiers navals Les Bateaux Tur-Bec Lée de Montréal, où il est construit au coût de \$2,800,000.

Ce navire, appelé à remplacer "La Marjolaine", pourra transporter 100 passagers et 24 véhicules. Grâce à la puissance de ses moteurs (1100 CV) et à un faible tirant d'eau (1,80 M), il réalisera jusqu'à quatre traversées aller-retour, chaque jour, entre Montmagny et l'île aux Grues, soit deux voyages de plus que le traversier actuel.

Voire maison a besoin de réparations...
• portes
• fenêtres
• revêtement
• toiture de tout genre
Estimation gratuite
Rabais de 20%
avant le 1er juillet
J.P. GAULIN RENOVATION
681-6137

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

Iron Ore 1,700 employés touchés

par Jean-Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Ce sont 1.700 employés de l'Iron Ore of Canada qui seront touchés par la réduction de production de boulettes de fer de la compagnie. C'est un communiqué de presse émis par le directeur des relations publiques de l'entreprise, M. Jean-Pierre Maltais, qui fait état de ce chiffre. Communiqué de presse émis mercredi soir et qui précise:

"Pour la première fois cet été, Iron Ore of Canada devra réduire sa production à ses installations de Labrador City, à Schefferville et à Sept-Îles. Iron Ore compte un peu plus de 7.000 employés... et environ 1.700 employés subiront des pertes de salaire suite à la réduction de 12 pour 100 de production."

Signalant que les horaires de vacances ont été révisés. Le communiqué émis par M. Maltais et dont LE SOLEIL a obtenu copie hier en soirée, précise:

"La compagnie Iron Ore compte près de 2.900 employés à ses installations de Labrador City. 278 employés auront droit à des vacances couvrant partiellement la période de mise à pied et 647 employés seront mis à pied pendant l'arrêt de production de cinq semaines. Tous les autres employés seront au travail ou en vacances pendant toute cette période d'arrêt."

En ce qui concerne la situation à Sept-Îles même, la compagnie précise encore:

"A Sept-Îles, près de 3.300 personnes sont à l'emploi de la compagnie Iron Ore. La compagnie a laissé savoir le 23 mai dernier qu'elle exploiterait seulement une de ses deux lignes de production à son usine de bouletage de Sept-Îles à compter du 11 juin (hier mercredi). Cette réduction affectera 165 employés dont 60 prendront leurs vacances avant d'être mis à pied. Aussi à Sept-Îles, 28 autres employés seront mis à pied pour cinq semaines à partir du 16 juillet soit en même temps que l'arrêt de production à Labrador City."

Le communiqué signale, en outre, que "l'arrêt total de deux usines de Sept-Îles prévu pour le 5 août jusqu'à la mi-septembre affectera 351 employés dont 291 auront droit à des vacances couvrant entièrement ou partiellement cette période et 60 seront mis à pied pour toute la période couvrant cet arrêt total. L'expédition du minerai à partir de Sept-Îles continuera normalement".

Enfin, en ce qui concerne Schefferville, le communiqué mentionne:

"A Schefferville, où la compagnie compte 1.000 employés, les mises à pied saisonnières affectant près de 300 personnes auront lieu à la mi-septembre soit un mois plus tôt que d'habitude."

Invité à commenter la teneur de ce communiqué et à donner quelques précisions, M. Jean-Pierre Maltais a dit au SOLEIL:

"C'est tout ce que nous avons à dire pour le moment."

La cause principale des feux de forêt est l'homme 3 fois sur 4

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Au cours de l'année 1979, 95 feux ont ravagé 2.200 hectares de forêt sur la Côte-Nord et entraîné des frais de \$350.000 pour les éteindre. Quant aux dommages, ils se sont élevés à \$135.000. L'homme a été responsable de ces incendies dans une proportion de 75 pour 100 et la foudre pour 25 pour 100 seulement.

Les tessonns ne sont pas une cause de feux

BAIE-COMEAU — Au cours de cette réunion d'information, M. Jean-Marc Cormier, de la Société de conservation de la Gaspésie, rendait publiques quelques-unes des conclusions d'une étude de rétroaction qui avait pour but principal d'évaluer l'orientation des campagnes de prévention des incendies forestiers. Etude réalisée au cours de l'automne dernier pour les sept sociétés de conservation du Québec.

Six mille deux cent soixante-quatre questionnaires ont été expédiés à travers tout le Québec dont une juste proportion dans les centres urbains. Le taux réel de réponse a été de 48 pour 100, et il a été le plus faible dans la région métropolitaine de Montréal.

Selon M. Cormier, cette étude révèle que la forêt fait partie de la vie des Québécois puisque 78 pour 100 des répondants affirment l'avoir fréquentée au cours de l'été 1979 (72 pour 100 des citoyens des grands centres urbains) et que 36 pour 100 d'entre eux s'y sont rendus plus de 10 fois au cours de la belle saison.

Quant aux informations recueillies relativement à l'attitude des Québécois face aux feux de forêt, elles ont permis de constater que, par exemple, 64 pour 100 des répondants croient que les tessonns de bouteille causent de nombreux feux alors, note M. Cormier, qu'il s'agit d'une cause inexistante.

Autre exemple: 46 pour 100 des répondants croient que la foudre est la principale cause des feux de forêt alors, note encore M. Cormier, qu'elle ne compte que pour 20 pour 100 des feux survenus au cours des dernières années.

Soixante quatre pour cent des répondants ne croient pas que les feux sont occasionnés par les cueilleurs de fruits sauvages et 80 pour 100 estiment que les forestiers sont peu souvent responsables des feux de forêt. Paradoxalement, 88 pour 100 des répondants estiment que l'homme est à l'origine de nombreux incendies forestiers et à la question de savoir s'ils se sentent concernés par la prévention, 96 pour 100 des répondants s'impliquent en se disant concernés.

Ce qui fait croire à M. Cormier qu'il est nécessaire de donner de l'information plus détaillée sur les feux de camp et de cuisson, les précautions à prendre pour fumer en forêt, les feux d'herbe et les permis de brûlage.

L'étude en question relève également une certaine méconnaissance du public face aux sociétés de conservation en tant que responsables de la protection des forêts contre le feu. M. Cormier souligne, à cet égard:

"Cette situation peut s'expliquer par le fait que ce mandat a souvent changé de mains avant 1972. Les sociétés de conservation devront, par conséquent, pallier ce manque par une présence active sur le terrain et une judicieuse utilisation des médias."

Et, à cet égard, l'étude indique que 87 pour 100 des répondants ont été exposés à des messages sur les feux de forêt dans leurs hebdomadaires, 65 pour 100 à la radio et 75 pour 100 à la télévision. D'où la nécessité, note l'étude, de privilégier ces trois formes de médias pour atteindre massivement la population.

Le territoire forestier de la Côte-Nord couvre une superficie de 321.000 kilomètres carrés, soit six fois la superficie de la Suisse. Quant aux incendies, ils sont surtout concentrés en haute côte.

A titre de comparaison, et toujours en 1979, la Gaspésie a enregistré quelque 42 feux qui ont détruit 53 hectares de forêt. Les frais d'extinction se sont élevés à \$63.826 et les dommages à \$32.767. La foudre a été la cause de 17 pour 100 des feux et l'homme de 83 pour 100.

Les causes humaines sont les opérations forestières et industrielles, les incendiaires, les habitants et la récréation.

Toujours en Gaspésie, les feux signalés par le public représentent 90 pour 100 et la détection aérienne seulement 10 pour 100.

Enfin, et contrairement à ce que pense habituellement le public, les vieux tessonns de bouteille ne provoquent aucun incendie en forêt.

Ces informations ont été communiquées à Baie-Comeau, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public sur la protection et la conservation de la forêt. Y participaient les sociétés de conservation de la Côte-Nord et de la Gaspésie ainsi que les dirigeants de la Scierie des Outardes, une entreprise possédée par Rexfor et la compagnie de papier QNS de Baie-Comeau.

Sans but lucratif

Les sociétés de conservation sont au nombre de sept et ont été fondées en 1972 par le ministère des Terres et Forêts avec pour mandat principal la protection des forêts contre le feu.

Le territoire de la Société de conservation de la Côte-Nord s'étend de Tadoussac à Blanc-Sablon, remonte jusqu'au 52e parallèle et englobe l'île d'Anticosti, soit un territoire de 231.000 kilomètres carrés dont 88.000 font l'objet d'une protection intensive.

Employant 140.000 per-

sonnes et disposant d'un budget de \$2,5 millions, la société intervient d'abord par une sensibilisation du public. De plus, pour l'observation du territoire et la localisation des incendies, la société utilise huit avions dont quatre hydravions.

Pour la lutte contre les incendies, la société dispose d'un hélicoptère sous contrat et de deux CL-215 basés à l'aéroport de Baie-Comeau, en plus de ceux du centre de coordination du ministère de l'Énergie et des Ressources.

En plus de cet équipement, la société peut compter sur un personnel entraîné dans la lutte contre les incendies et basé aux Escoumins, Forestville, Lac-La-Loche, Baie-Comeau, kilomètre 122 de la route 389, Pentecôte, Caotibi, Clarke-City, Longue-Pointe-de-Mingan et Port-Menier.

Ce personnel dispose de 72 véhicules légers, 5 camions-citernes, 320 motopompes portatives, 540.000 pieds de tuyaux à incendie (soit la

distance Les Escoumins-Baie-Comeau) et d'outils à main permettant à 3.000 hommes de travailler en même temps.

Afin de coordonner ses opérations, la société opère un réseau de communications radiotéléphoniques comportant quelque 200 appareils de radio.

Soixante-quatre pour cent du financement de la Société de conservation de la Côte-Nord provient du ministère de l'Énergie et des Ressources et la balance de membres territoriaux et de membres permissionnaires. Les membres permissionnaires sont ITT-Rayonier et la Scierie des Outardes. Les membres territoriaux sont le ministère de l'Énergie et des Ressources, Hydro-Québec, Sidbois, les ministères fédéraux des Affaires indiennes et du Nord canadien, la Consolidated-Bathurst, la Cap Nord Properties, Quebec North Shore Paper, Reed, Sidbec-Normines et la Compagnie minière Québec-Cartier.



Sur la seule Côte-Nord, il a fallu dépenser près d'un demi-million de dollars pour éteindre les feux de forêt.

Pensée du jour

"La perte de sa mère est le premier chagrin qu'on pleure seul."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT
CAFÉ
d'EUROPE
Les treize, quatorze et le dimanche 15 km. Le café d'agneau à la double accompagnement d'herbes fraîches, de pommes de terres, de tomates provençales. Le sans pesade, d'une bricole de honneur et sans du danger des mille douceurs.
Café Le tout "11"
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

SOUPER-CAUSERIE



M. PIERRE BARIL
responsable provincial à la SHQ du recrutement et de la désignation des effectifs d'inspection pour le programme LOGINOVE, sera conférencier invité lors d'un cocktail souper-causerie, offert par l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes en acquisition de droits immobiliers, qui aura lieu au Château Frontenac le 19 juin 1980 à 17h30. Sujet traité: "Programme LOGINOVE de la SHQ". Pour réservation (avant le 16 juin) ou informations: 683-2777, 651-5165.

HÉ PAPA,
DONNEZ À MAMAN
UNE IDÉE POUR
LA FÊTE DES PÈRES



Cher Maman,
J'aimerais bien recevoir
une nouvelle tondeuse
Lawn-Boy pour la Fête
des pères. Ils ont
même un cadeau
complémentaire pour cette occasion!
Papa

Cadeau disponible avec l'achat de ces modèles Lawn-Boy: 5247, 5277, R7268, 7221G, 4531

LAWN-BOY
POUR TONDRE EN BEAUTÉ.

le Quincaillier

Nap Boily
MEUBLES

4094, boul. Ste-Anne
Montmorency - 667-7851

QUINCAILLERIE
deslauriers inc.

8465, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg - 623-1577

QUINCAILLERIE
DURAND INC.

254, boul. L'Ormière
Loretteville - 843-2223 - 842-3682

La GRC s'intéresse en particulier aux candidats bilingues

Nous sommes à la recherche de candidats qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles.

Pour avoir la chance de faire carrière dans le domaine de l'application de la loi et de gagner plus de \$15 000 dès le début, vous devez:

- être citoyen canadien
- avoir 18 ans ou plus
- avoir complété une 12^e année ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire et une bonne santé

• posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais (les deux de préférence).

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche. Si vous répondez à ces exigences et désirez de plus amples renseignements sur la façon de vous joindre à la Gendarmerie, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le dès aujourd'hui.

GRC RCMP

Le Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

À l'attention de l'officier
responsable du recrutement.

NOM

RUE

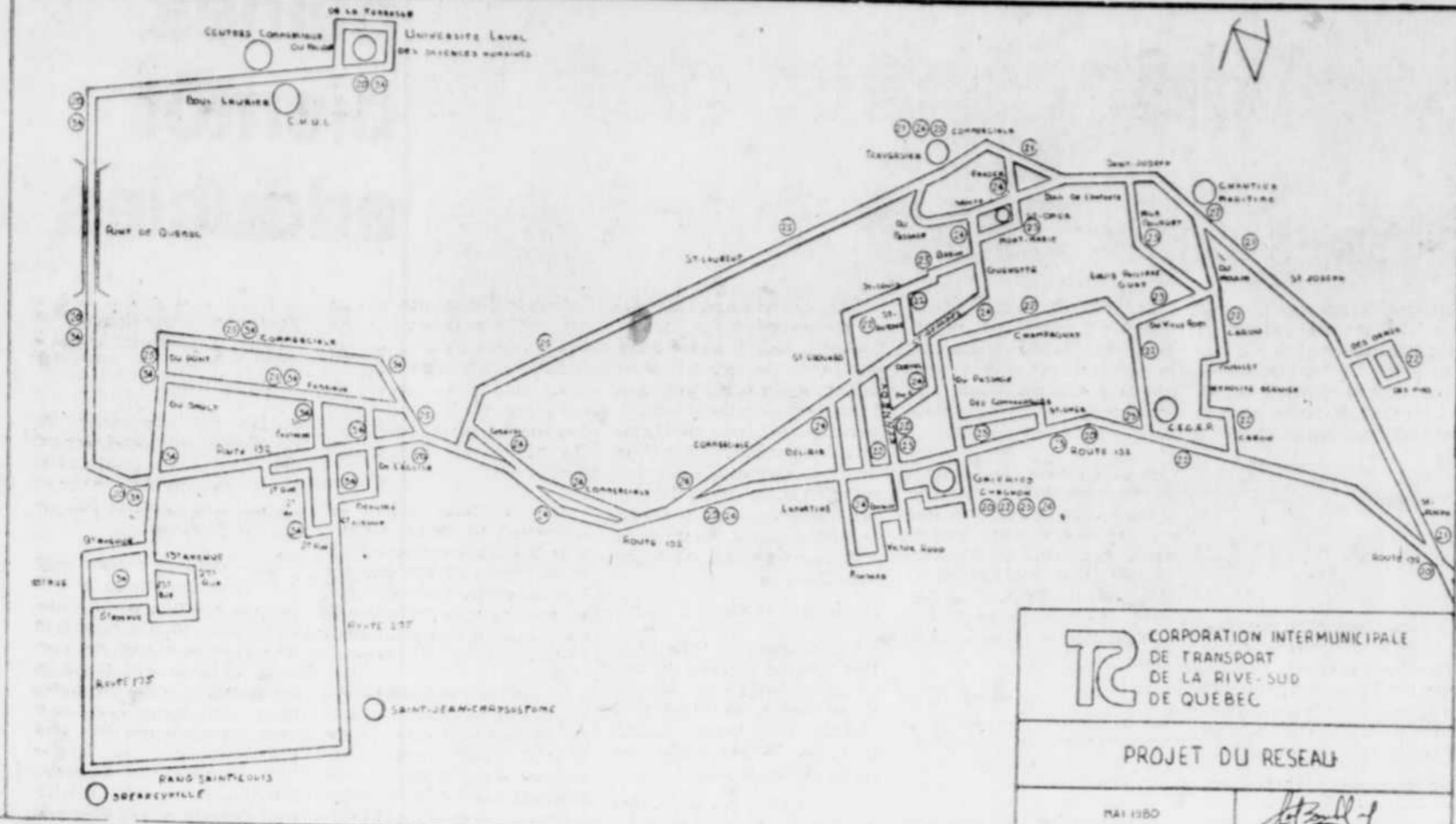
VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

A 4 la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe



Plan de transport
Les dirigeants de la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec ont expliqué publiquement, une première fois, hier soir, leur plan de réorganisation du transport en commun. Cette assemblée d'information et de consultation, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Romuald, a réuni en effet de nombreux citoyens intéressés à des améliorations majeures dans les parcours de même que dans les horaires des autobus. Une semblable réunion doit avoir lieu ce soir, à

compter de 20 heures, au centre culturel de Lévis. Le nouveau plan de transport pourrait être mis en application probablement dans le cours de l'été qui vient, a expliqué le président, M. Jean-Marc Lessard. Parmi les améliorations projetées, par exemple, il est préconisé l'instauration d'un "service express", qui partirait de la route L'Allemand, à Lauzon, et qui parcourrait principalement la route 132 à destination des centres commerciaux de Sainte-Foy et de la cité universitaire.



Des champions
Raynald Fortin de Montmagny et Blaise St-Pierre de Québec ont de nouveau remporté le premier rang (classe experts) de la descente en canots de la rivière du Loup. A droite, sur la photo du haut, le député provincial Jules Boucher. En bas, portant médaille au cou, Luc Mailloux et Gilbert Lavoie de Montmagny, premier prix de classe "B" pour amateurs.

Difficile descente en canots

par Réal LABERGE
RIVIERE-DU-LOUP — L'équipe championne de l'année dernière formée de Raynald Fortin, de Montmagny, et de Blaise Saint-Pierre, de Québec, a de nouveau remporté la descente en canots de la rivière du Loup, qui en était à sa 2e année, dimanche.

Les vainqueurs de la classe "A" pour experts, n'ont cependant parcouru la distance de 35 kilomètres, ou de 21 milles, entre le pont de Saint-Joseph de Kamouraska et la ville de Rivière-du-Loup, qu'en 3 heures, 27 minutes et 58 secondes, soit 7 minutes et 23 secondes de plus que le temps de 3 heures, 20 minutes et 25 secondes réussi lors de la première course de l'an dernier.

"C'est tout de même un exploit", selon le président de l'événement sportif, M. Henri Belley, étant donné que depuis le début jusqu'à la fin, la descente de la rivière s'est déroulée sous la pluie battante, et que d'autre part les coureurs ont dû surmonter des difficultés de manque d'eau dans la rivière, notamment en certains secteurs de rapides et de rochers.

L'un des moments les plus difficiles, mais aussi des plus palpitants de la course, était le portage en pente montante assez abrupte et de 1.300 pieds, qui permet de contourner les chutes de Chemin-du-Lac.

Cette année, cet événement sportif de Rivière-du-Loup a dépassé son objectif de 40 inscriptions, pour atteindre une participation de 42 équipes, soit sept en classe "A" pour experts, 21 en classe "B" pour amateurs, et 12 en classe "C" de participation.

Amateurs et participation
Chez les participants amateurs, le premier prix a été remporté par l'équipe Luc Mailloux et Gilbert Lavoie, également de Montmagny. Ce dernier faisait partie de l'équipe championne de la course en canots du Carnaval de Québec, au cours des deux derniers hivers.

Quant à la classe de participation, qui a été gagnée par Jean-François Savard et Jean-Pierre Lévesque, de Pohénégamook, la surprise a été le 3e rang, qui a été remporté par les jeunes frères François et Hughes Valcourt, de Mont-Joli.

Plusieurs des concurrents ont tenu à signaler le courage de ces deux jeunes coureurs de 11 et 14 ans, qui ont dû tirer à la corde leur canot de plus de 80 livres, tout au long du pénible portage de 1.300 pieds de Chemin-du-Lac.

Classement
Dans les diverses courses, les urophées des trois premiers rangs ont été décernés aux équipes suivantes:

- Classe "A" — Experts**
1—Raynald Fortin—Blaise Saint-Pierre, Montmagny 3:27.58
2—Roger Cormier—Marcel Ritchie, New Richmond 3:34.29
3—Gilbert Valcourt—Serge Deschênes, Mont-Joli 3:39.21
- Classe "B" — Amateurs**
1—Luc Mailloux—Gilbert Lavoie, Montmagny 3:50.40
2—Réjean Samson—Michel Samson, Saint-Pierre, Montmagny 3:51.45
3—Camil Savard—Réal Savard, Matane 3:58.58
- Classe "C" — Participation**
1—J.—François Savard—J.—Pierre Lévesque, Pohénégamook 4:26.52
2—Christian Proulx—Pierre Bouchard, Rivière-du-Loup 4:33.33
3—François Valcourt—Hughes Valcourt, Mont-Joli 4:35.16

en bref

Extension des zones vertes

SAINT-SYLVERE — Le Conseil des ministres du Québec vient d'approuver une nouvelle liste de projets de zones vertes permanentes, dans le cadre de l'application de la loi de protection du territoire agricole. On y retrouve les municipalités de Saint-Ivère, dont 99,5 pour 100 du territoire est maintenant désigné agricole et Laurierville, comté de Lotbinière, dont 85 pour 100 du territoire est agricole, ce qui laisse place au développement résidentiel pour les cinq prochaines années, selon un communiqué.

Horizons nouveaux

OTTAWA — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient de publier une liste de projets acceptés dans le cadre du programme nouveaux horizons. Dans le territoire desservi par LE SOLEIL on note les projets: Club Plein Soleil, Charlesbourg, \$5.368; Jeunesse Dorée, Chicoutimi-Nord, \$9.711; Pavillon Notre-Dame, La Guadeloupe, \$3.662; Chorale "Les amis du folklore", La Malbaie, \$6.805; Age d'or Les Ebolements, \$7.789; Locataires Place du Jardin, Orsainville, \$7.805; Age d'or, Saint-Camille, comté Bellechasse, \$2.238; HLM de Saint-François, Saint-François de Montmagny, \$2.968; Age d'or de Saint-Martin, comté Beauce, \$3.544; Age d'or Beau Soleil, Saint-Méthode, comté Frontenac, \$850; Age d'or, Sainte-Rose de Waford, comté Dorchester, \$3.034; Epanouissement du 3e âge, Victoriaville, \$12.972; Age d'or, Ville Dégelis, \$3.719; Les retraités du Chardonneret, Ville de La Rivière, \$4.115.

Pageant aérien à Saint-Frédéric

SAINT-FREDERIC — Un pageant aérien aura lieu les 5 et 6 juillet prochains à l'aéroport de Saint-Frédéric de Beauce. Propriété de Clermont Groudin, cet aéroport fête cette année ses deux ans. Pour souligner l'événement, toute la population est invitée à participer aux festivités. Ainsi, à compter du 5 juillet, il y aura exposition d'avions, particulièrement des Cessna. Plus de 75 avions seront stationnés le long de la piste et ce pour le plus grand plaisir des amateurs et des futurs acheteurs d'avions. Presque tous les modèles 1980 des avions Cessna, seront exposés. On notera entre autres, la présence du Cessna Citation de la compagnie Pratt and Witney.

Kino-marathon à Matane

MATANE — Une centaine de coureurs de tous les coins du Québec sont attendus à Matane le 21 juin prochain pour participer à la deuxième édition du Kino-marathon, une épreuve de 15 kilomètres inscrite au calendrier de la Coupe du Québec.

Les auteurs se réunissent

MATANE — L'assemblée générale annuelle du Regroupement des auteurs de l'Est du Québec aura lieu au Carrefour socio-culturel de Matane le samedi 14 juin. Le regroupement, fondé en 1979, compte actuellement une cinquantaine de membres, de La Pocatière à Gaspé. Il a pour objet, la promotion des oeuvres de ses membres et la stimulation de l'intérêt du public pour la littérature.



Expo Holstein Printemps

Le président national de l'Association Holstein, M. G. Floyd, (à gauche) a remis à M. L. Racette de la ferme Racette et Fils de Saint-Augustin la bannière victorieuse pour son Holstein Fleuve Lise Aztec, grande championne de l'Expo Holstein du printemps à Saint-Agapit, en compagnie de La Réserve. Apparaissent également sur la photo MM. B. Boisclair et J. Touchette d'Expo Printemps.

Un centre communautaire et culturel

HAVRE-SAINT-PIERRE — Deux communiqués émis par M. Lionel Cormier signalent, d'une part, qu'une nouvelle association a vu le jour dans le but d'acquiescer les anciens bâtiments de La Baie et d'en faire un centre communautaire et culturel. Il s'agit de la Corporation du centre communautaire du Havre. Au bureau de direction provisoire: Lionel Cormier, Florent Boudreau, Damien Boudreau, Lucie B. Flowers, Denis Poirier, Alain Cormier et Armand Barriault. Une étude doit être entreprise sur les possibilités d'autofinancement du complexe. Et, d'autre part, M. Cormier signale qu'un contrat de \$100.000 doit être accordé à la firme Beland de Québec pour effectuer l'inventaire complet de la végétation des 21 îles de l'archipel de Mingan. Or, la Société d'aménagement des îles de Mingan aurait préféré un inventaire d'une dizaine d'îles et l'aménagement en centre écologique de la petite île au Marteau, à proximité du Havre et déjà inventoriée.

VENTE DE L'ANNEE

TOUT TOUT* EST REDUIT!

présentement en cours



Réductions jusqu'à **60%**

* TOUT EST REDUIT SAUF LES UNIFORMES SCOLAIRES

chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants: de la naissance à 18 ans
Place Laurier, Ste-Foy - 651-5938
Centre d'achats régional Jadis - 623-2351

Voire maison a besoin de réparations...
• portes
• fenêtres
• revêtement
• toiture de tout genre
Estimation gratuite
Rabais de 20%
avant le 1er juillet
J.P. GAULIN RENOVATION
681-6137

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Iron Ore 1,700 employés touchés

par Jean-Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Ce sont 1.700 employés de l'Iron Ore of Canada qui seront touchés par la réduction de production de boulettes de fer de la compagnie. C'est un communiqué de presse émis par le directeur des relations publiques de l'entreprise, M. Jean-Pierre Maltais, qui fait état de ce chiffre. Communiqué de presse émis mercredi soir et qui précise:

"Pour la première fois cet été, Iron Ore of Canada devra réduire sa production à ses installations de Labrador City, à Schefferville et à Sept-Îles. Iron Ore compte un peu plus de 7.000 employés... et environ 1.700 employés subiront des pertes de salaire suite à la réduction de 12 pour 100 de production."

Signalant que les horaires de vacances ont été révisés. Le communiqué émis par M. Maltais et dont LE SOLEIL a obtenu copie hier en soirée, précise:

"La compagnie Iron Ore compte près de 2.900 employés à ses installations de Labrador City. 278 employés auront droit à des vacances couvrant partiellement la période de mise à pied et 647 employés seront mis à pied pendant l'arrêt de production de cinq semaines. Tous les autres employés seront au travail ou en vacances pendant toute cette période d'arrêt."

En ce qui concerne la situation à Sept-Îles même, la compagnie précise encore:

"A Sept-Îles, près de 3.300 personnes sont à l'emploi de la compagnie Iron Ore. La compagnie a laissé savoir le 23 mai dernier qu'elle exploiterait seulement une de ses deux lignes de production à son usine de bouletage de Sept-Îles à compter du 11 juin (hier mercredi). Cette réduction affectera 105 employés dont 60 prendront leurs vacances avant d'être mis à pied. Aussi à Sept-Îles, 28 autres employés seront mis à pied pour cinq semaines à partir du 16 juillet soit en même temps que l'arrêt de production à Labrador City."

Le communiqué signale, en outre, que "l'arrêt total de deux usines de Sept-Îles prévu pour le 5 août jusqu'à la mi-septembre affectera 351 employés dont 291 auront droit à des vacances couvrant entièrement ou partiellement cette période et 60 seront mis à pied pour toute la période couvrant cet arrêt total. L'expédition du minerai à partir de Sept-Îles continuera normalement".

Enfin, en ce qui concerne Schefferville, le communiqué mentionne:

"A Schefferville, où la compagnie compte 1.000 employés, les mises à pied saisonnières affectant près de 300 personnes auront lieu à la mi-septembre soit un mois plus tôt que d'habitude."

Invité à commenter la teneur de ce communiqué et à donner quelques précisions, M. Jean-Pierre Maltais a dit au SOLEIL:

"C'est tout ce que nous avons à dire pour le moment."

La cause principale des feux de forêt est l'homme 3 fois sur 4

par Jean-Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Au cours de l'année 1979, 95 feux ont ravagé 2.200 hectares de forêt sur la Côte-Nord et entraîné des frais de \$350.000 pour les éteindre. Quant aux dommages, ils se sont élevés à \$135.000. L'homme a été responsable de ces incendies dans une proportion de 75 pour 100 et la foudre pour 25 pour 100 seulement.

Les tessonns ne sont pas une cause de feux

BAIE-COMEAU — Au cours de cette réunion d'information, M. Jean-Marc Cormier, de la Société de conservation de la Gaspésie, rendait publiques quelques-unes des conclusions d'une étude de rétroaction qui avait pour but principal d'évaluer l'orientation des campagnes de prévention des incendies forestiers. Etude réalisée au cours de l'automne dernier pour les sept sociétés de conservation du Québec.

Six mille deux cent soixante-quatre questionnaires ont été expédiés à travers tout le Québec dont une juste proportion dans le centre urbain. Le taux réel de réponse a été de 48 pour 100, et il a été le plus faible dans la région métropolitaine de Montréal.

Selon M. Cormier, cette étude révèle que la forêt fait partie de la vie des Québécois puisque 78 pour 100 des répondants affirment l'avoir fréquentée au cours de l'été 1979 (72 pour 100 des citoyens des grands centres urbains) et que 36 pour 100 d'entre eux s'y sont rendus plus de 10 fois au cours de la belle saison.

Quant aux informations recueillies relativement à l'attitude des Québécois face aux feux de forêt, elles ont permis de constater que, par exemple, 64 pour 100 des répondants croient que les tessonns de bouteille causent de nombreux feux alors, note M. Cormier, qu'il s'agit d'une cause inexistante.

Autre exemple: 46 pour 100 des répondants croient que la foudre est la principale cause des feux de forêt alors, note encore M. Cormier, qu'elle ne compte que pour 20 pour 100 des feux survenus au cours des dernières années.

Soixante quatre pour cent des répondants ne croient pas que les feux sont occasionnés par les cueilleurs de fruits sauvages et 80 pour 100 estiment que les forestiers sont peu souvent responsables des feux de forêt. Paradoxalement, 88 pour 100 des répondants estiment que l'homme est à l'origine de nombreux incendies forestiers et à la question de savoir s'ils se sentent concernés par la prévention, 96 pour 100 des répondants s'impliquent en se disant concernés.

Ce qui fait croire à M. Cormier qu'il est nécessaire de donner de l'information plus détaillée sur les feux de camp et de cuisson, les précautions à prendre pour fumer en forêt, les feux d'herbe et les permis de brûlage.

L'étude en question relève également une certaine méconnaissance du public face aux sociétés de conservation en tant que responsables de la protection des forêts contre le feu. M. Cormier souligne, à cet égard:

"Cette situation peut s'expliquer par le fait que ce mandat a souvent changé de mains avant 1972. Les sociétés de conservation devront, par conséquent, pallier ce manque par une présence active sur le terrain et une judicieuse utilisation des médias."

Et, à cet égard, l'étude indique que 67 pour 100 des répondants ont été exposés à des messages sur les feux de forêt dans leurs hebdomadaires, 65 pour 100 à la radio et 75 pour 100 à la télévision. D'où la nécessité, note l'étude, de privilégier ces trois formes de médias pour atteindre massivement la population.

Le territoire forestier de la Côte-Nord couvre une superficie de 321.000 kilomètres carrés, soit six fois la superficie de la Suisse. Quant aux incendies, ils sont surtout concentrés en haute côte.

A titre de comparaison, et toujours en 1979, la Gaspésie a enregistré quelque 42 feux qui ont détruit 53 hectares de forêt. Les frais d'extinction se sont élevés à \$63.826 et les dommages à \$32.767. La foudre a été la cause de 17 pour 100 des feux et l'homme de 83 pour 100.

Les causes humaines sont les opérations forestières et industrielles, les incendiaires, les habitants et la récréation.

Toujours en Gaspésie, les feux signalés par le public représentent 90 pour 100 et la détection aérienne seulement 10 pour 100.

Enfin, et contrairement à ce que pense habituellement le public, les vieux tessonns de bouteille ne provoquent aucun incendie en forêt.

Ces informations ont été communiquées à Baie-Comeau, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public sur la protection et la conservation de la forêt. Y participaient les sociétés de conservation de la Côte-Nord et de la Gaspésie ainsi que les dirigeants de la Scierie des Outardes, une entreprise possédée par Rexfor et la compagnie de papier QNS de Baie-Comeau.

Sans but lucratif

Les sociétés de conservation sont au nombre de sept et ont été fondées en 1972 par le ministère des Terres et Forêts avec pour mandat principal la protection des forêts contre le feu.

Le territoire de la Société de conservation de la Côte-Nord s'étend de Tadoussac à Blanc-Sablon, remonte jusqu'au 52e parallèle et englobe l'île d'Anticosti, soit un territoire de 231.000 kilomètres carrés dont 88.000 font l'objet d'une protection intensive.

Employant 140.000 per-

sonnes et disposant d'un budget de \$2,5 millions, la société intervient d'abord par une sensibilisation du public. De plus, pour l'observation du territoire et la localisation des incendies, la société utilise huit avions dont quatre hydravions.

Pour la lutte contre les incendies, la société dispose d'un hélicoptère sous contrat et de deux CL-215 basés à l'aéroport de Baie-Comeau, en plus de ceux du centre de coordination du ministère de l'Énergie et des Ressources.

En plus de cet équipement, la société peut compter sur un personnel entraîné dans la lutte contre les incendies et basé aux Escoumins, Forestville, Lac-La-Loche, Baie-Comeau, kilomètre 122 de la route 389, Pentecôte, Caotibi, Clarke-City, Longue-Pointe-de-Mingan et Port-Menier.

Ce personnel dispose de 72 véhicules légers, 5 camions-citernes, 320 motopompes portatives, 540.000 pieds de tuyaux à incendie (soit la

distance Les Escoumins-Baie-Comeau) et d'outils à main permettant à 3.000 hommes de travailler en même temps.

Afin de coordonner ses opérations, la société opère un réseau de communications radiotéléphoniques comportant quelque 200 appareils de radio.

Soixante-quatre pour cent du financement de la Société de conservation de la Côte-Nord provient du ministère de l'Énergie et des Ressources et la balance de membres territoriaux et de membres permissionnaires. Les membres permissionnaires sont ITT-Rayonier et la Scierie des Outardes. Les membres territoriaux sont le ministère de l'Énergie et des Ressources, Hydro-Québec, Sidbois, les ministères fédéraux des Affaires indiennes et du Nord canadien, la Consolidated-Bathurst, la Cap Nord Properties, Quebec North Shore Paper, Reed, Sibbec-Normines et la Compagnie minière Québec-Cartier.



Sur la seule Côte-Nord, il a fallu dépenser près d'un demi-million de dollars pour éteindre les feux de forêt.

Pensée du jour

"La perte de sa mère est le premier chagrin qu'on pleure seul."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT
CAFE EUROPE
Les treize, quatorze et le dimanche 15 par semaine. Le café d'après-midi la double accompagnement d'articles verts ou contents, de pommes, pâtes et de tomates provinciales. Il sera précédé d'une tisane de homard et suivi du chariot des petits douceurs.
Café Le tout '11"
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

SOUPER-CAUSERIE



M. PIERRE BARIL
responsable provincial à la SHQ du recrutement et de la désignation des effectifs d'inspection pour le programme LOGINOVE, sera conférencier invité lors d'un cocktail souper-causerie, offert par l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes en acquisition de droits immobiliers, qui aura lieu au Château Frontenac le 19 juin 1980 à 17h30. Sujet traité: "Programme LOGINOVE de la SHQ". Pour réservation (avant le 16 juin) ou informations: 683-2777, 651-5165.

HÉ PAPA, DONNEZ À MAMAN UNE IDÉE POUR LA FÊTE DES PÈRES



Cher Maman,
J'aimerais bien recevoir
une nouvelle tondeuse
Lawn-Boy pour la Fête
des pères. Ils ont
même un cadeau
complémentaire pour cette occasion!
Papa

Cadeau disponible avec l'achat de ces modèles Lawn-Boy: 5247, 5277, R7268, 7221G, 4531

LAWN-BOY POUR TONDER EN BEAUTÉ.

Le Quincaillier
Nap Boily
MEUBLES
4094, boul. Ste-Anne
Montmorency - 667-7851

QUINCAILLERIE
deslauriers inc.
8466, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg - 623-1577

QUINCAILLERIE
DURAND INC.
254, boul. L'Ormière
Loretteville - 843-2223 - 842-3682

La GRC s'intéresse en particulier aux candidats bilingues

Nous sommes à la recherche de candidats qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles.

Pour avoir la chance de faire carrière dans le domaine de l'application de la loi et de gagner plus de \$15 000 dès le début, vous devez:

- être citoyen canadien
- avoir 18 ans ou plus
- avoir complété une 12^e année ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire et une bonne santé

posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais (les deux de préférence).

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche. Si vous répondez à ces exigences et désirez de plus amples renseignements sur la façon de vous joindre à la Gendarmerie, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le dès aujourd'hui.

GRC RCMP
Le Commissaire Gendarmerie royale du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
À l'attention de l'officier responsable du recrutement.

NOM _____
RUE _____
VILLE _____
PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Lourdes sentences pour des séparatistes bretons

PARIS (AFP) — Quatre militants séparatistes bretons ont été condamnés hier en France à de lourdes peines de réclusion criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat.

Les deux principaux accusés, auteurs d'un attentat à l'explosif contre la maison d'un policier, ont été condamnés, l'un, Jean-Charles Grall, à 12 ans de réclusion, l'autre, Marcel Garabello, à 11 ans de la même peine. Des peines de 15 ans de réclusion ont été prononcées contre deux autres, Yves Masson et Bernard Alexandre, qui sont actuellement en fuite en Irlande. Trois complices se sont vu infliger des peines de un à trois ans de prison avec sursis.

La Cour de sûreté de l'Etat

est une juridiction mi-civile, mi-militaire, dont l'installation en 1963 avait soulevé de nombreuses protestations. Elle juge les crimes et délits considérés comme dirigés contre l'Etat et l'unité nationale.

Les condamnés avaient, le 30 mai 79, fait sauter à l'explosif la maison de campagne du commissaire Roger le Taillanter, directeur de la police de Rennes, en Bretagne, qui s'était publiquement fixé comme objectif de venir à bout du mouvement séparatiste FLB, Front de libération de la Bretagne. Son épouse avait été à cette occasion agressée et brutalisée.

C'était la première fois que les militants bretons du FLB s'en prenaient à un fonction-

naire de police. Jusqu'alors, les dizaines d'attentats revendiqués depuis 1976 par le FLB prenaient généralement pour cibles les symboles matériels de "l'Etat français": relais de télévision, succursales de banques nationales, et même, en juin 78, une salle du château de Versailles.


Des vrais Bretons?

Le mouvement du FLB, qui s'est peu à peu orienté vers des thèses d'inspiration socialiste en rupture avec son origine historique d'extrême droite, avait été dissous par le gouvernement en 1974 en même temps que d'autres organisations séparatistes basques et corses.

Le procès, qui a débuté le 2 juin, a donné lieu à des

scènes insolites. Tout au long des débats, les deux principaux accusés ont obstinément parlé en breton et les juges ont tout aussi catégoriquement refusé de faire appel à des interprètes. "Ici on parle français", avait lancé à la première audience le président de la cour.

L'avocat des accusés, à plusieurs reprises, invoqué la Convention européenne des droits de l'homme qui protège les minorités. Mais la cour a insisté sur le fait qu'un seul des accusés, Jean-Charles Grall, est vraiment d'origine bretonne. Marcel Garabello est d'origine sicilienne, Yves Masson, réfugié en Irlande, est né en Allemagne et les autres dans diverses régions de France.



Ville de Val-Bélair

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVEAU
AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS, LE 2 JUIN 1980, AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE VAL-BÉLAIR.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier-suppléant de cette ville: QUE lors d'une séance régulière tenue le 2 juin 1980, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant:

REGLEMENT NO VB-181-80: "REGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE \$166.838 RELATIF A DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE".

et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE le règlement no VB-181-80 s'applique à tout le territoire de la ville de Val-Bélair.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessous visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 juin 1980, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai inscrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 585 de la Loi sur les Cités & Villes s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations peuvent demander que le règlement no VB-181-80 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la Loi sur les Cités & Villes.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités & Villes et qui aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur ledit règlement auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 18 et 19 juin 1980, au bureau du soussigné, 1105, avenue de l'Eglise Nord, Val-Bélair.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no VB-181-80 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 424, qu'à défaut de ce nombre ledit règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 19 juin 1980, dans la salle réservée aux séances du Conseil, au 6, 31e Rue, Val-Bélair, à 19:30 heures.

DONNE A VAL-BÉLAIR, CE 12 JUIN 1980.

GAETAN THELLEND, GERANT
GREFFIER-SUPPLÉANT



Ville de Val-Bélair

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVEAU
AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 2 JUIN 1980, AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE VAL-BÉLAIR.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier-suppléant de cette ville: QUE lors d'une séance régulière tenue le 2 juin 1980, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant:

REGLEMENT VB-182-80: "REGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE \$300.000 RELATIF A DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'HOTEL DE VILLE DE VAL-BÉLAIR, SITUÉ AU 1105, AVENUE DE L'ÉGLISE NORD."

et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE le règlement no VB-182-80 s'applique à tout le territoire de la ville de Val-Bélair.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessous visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 juin 1980, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai inscrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 585 de la Loi sur les Cités & Villes s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations peuvent demander que le règlement no VB-182-80 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la Loi sur les Cités & Villes.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités & Villes et qui aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur ledit règlement auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 18 et 19 juin 1980, au bureau du soussigné, 1105, avenue de l'Eglise Nord, Val-Bélair.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no VB-182-80 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 424, qu'à défaut de ce nombre ledit règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 19 juin 1980, dans la salle réservée aux séances du Conseil, au 6, 31e Rue, Val-Bélair, à 19:30 heures.

DONNE A VAL-BÉLAIR, CE 12 JUIN 1980.

GAETAN THELLEND, GERANT
GREFFIER-SUPPLÉANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000422-801
No Surintendant: 015418

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

ROGER DEBLOIS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 936, rue St-Jean, Québec, P.Q./G1R 1R4


DEBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que Roger DeBlois Inc., au 936, rue St-Jean, Québec, P.Q., a fait cession de ses biens le 2e jour de juin 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour de juin 1980, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau du synde soussigné, au 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q.

Daté de Québec, ce 4e jour de juin 1980

MICHEL LEBLOND
SYNDIC

Bureau de:
LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES, SYNDICS
621, boulevard Charest est
Québec, P.Q./G1K 3J5
Téléphone: 525-4641



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

AMR.00144.F 3 juillet 1980 2 CAMIONS, CHÂSSIS ET CABINE RÉGULIÈRE (PBV 46.000 LB) Garantie de soumission: \$8,000	AMR.00146.F 3 juillet 1980 5 CAMIONS, CHÂSSIS ET CABINE RÉGULIÈRE (PBV 33.000 LB) Garantie de soumission: \$10,000	AMR.00125.F 3 juillet 1980 8 REMORQUES À PLATE-FORME, CAPACITÉ MINIMALE DE 2 T Garantie de soumission: \$4,000
---	--	--

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
BUREAU N° 700
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10 % de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable. Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000429-806
No Surintendant: 015426

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

EQUIPEMENT GILLES TOURIGNY (QUÉBEC) INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 661, avenue Baker, Ville Vanier, P.Q./G1M 2B4

DEBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que Equipement Gilles Tourigny (Québec) Inc., au 661, avenue Baker, Ville Vanier, P.Q., a fait cession de ses biens le 3e jour de juin 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour de juin 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Ségretario Officiel, à 800, Carré d'Youville, Suite 1801, Québec, P.Q.

Daté de Québec, ce 6e jour de juin 1980

MICHEL LEBLOND
SYNDIC

Bureau de:
LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES, SYNDICS
621, boulevard Charest est
Québec, P.Q./G1K 3J5
Téléphone: 525-4641



MONSIEUR PERKINS

PEANUTS

DR. BEAUDOC

MUT et JEFF

SOURIS MIQUETTE

SCAMP

HAGAR L'HORRIBLE

BLONDINETTE

LES PIERRAFEU



Cette photo de Douglas Browning a été prise à Téhéran.

Un Canadien "prisonnier commercial" réussit à fuir l'Iran

NORTH HATLEY (PC) — Un homme d'affaires canadien, M. Douglas Browning, s'est enfui d'Iran après avoir exécuté ce qu'il a appelé "des travaux forcés" au profit du gouvernement révolutionnaire de l'ayatollah Khomeiny.

Aidé par des sympathisants européens et iraniens, il a réussi à tromper la vigilance de ses gardiens à Téhéran et à gagner un port du sud du pays où un soir de pleine lune, il a dû courir sur une plage avec l'énergie du désespoir et passer devant un poste de garde.

"Je ne m'inquiétais plus de savoir si j'étais pour atteindre mon lieu de rendez-vous ou si j'étais pour être tiré dans le dos", a affirmé M. Browning, au cours d'une entrevue. "Dans les deux cas, j'étais enfin libre."

Afin de protéger ceux qui l'ont aidé à fuir, ce célibataire de 44 ans a refusé de divulguer comment il avait fait pour traverser le golfe Persique.

"Tout ce que je peux dire c'est que vous ne pourriez pas le croire"

(Suite à la page A2, 1re col.)

Montréal a corrigé la situation Les hôpitaux de Québec encore au ralenti cet été

par Roger BELLEFUEILLE

Sauf à l'Enfant-Jésus et à Christ-Roi, la politique de fermeture de lits dans les hôpitaux de l'agglomération urbaine de Québec au cours de la saison estivale s'appliquera encore, cette année, avec une certaine rigueur.

C'est au Centre hospitalier de l'université Laval que l'amputation sera la plus radicale avec une fermeture de 108 lits de soins aigus sur un total de 326, soit une diminution de 33 pour 100.

L'Enfant-Jésus gardera pour sa part, bien dressés, ses 465 lits de cette catégorie pour faire face, selon sa surspécialité, aux cas de traumatologie et de neurologie via son urgence.

Le tableau ci-contre préparé en grande partie par le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) indique la situation qui prévaut, dans les centres hospitaliers de Québec, au cours de la période de vacances s'étendant du 15 juin au 17 août, à une semaine plus ou moins près selon les établissements.

Le tableau du CRSSS établit à entre 82 et 91 pour 100 le taux moyen d'occupation des lits accessibles en soins de courte durée pour cette période dans les neuf centres hospitaliers en cause. Les écarts peuvent cependant être d'importance d'un établissement à l'autre.

Une contestation

Cette politique annuelle de fermeture de lits d'hôpitaux répond essentiellement à des considérations d'ordre économique. Les administrateurs d'hôpitaux déjà aux prises avec des budgets de plus en plus serrés affirment ne pas avoir les moyens d'engager du personnel de suppléance au cours de la période estivale; en outre, ce même personnel occasionnel serait plus difficile à trouver au cours de l'été.

Le corps médical, du moins dans certains établissements, s'oppose de plus en plus à ces diminutions de services.

A l'hôpital du Saint-Sacrement, le (Suite à la page A2, 1re col.)

Nombre de lits de soins de courte durée	Lits fermés	Pourcentage de fermeture	
CHUL	326	108	33%
Laval	374	30	8
Saint-Sacrement	395	78	19.7
Chauveau	121	85	70%
Christ-Roi	193	0	0
Jeffrey Hale	165	36	21.8
Hôtel-Dieu	489	89	18.2
Saint-François	534	136	25.4
(Selon les périodes)		168	31.4
		115	21.5
Enfant-Jésus	465	0	0
Hôtel-Dieu	412	45-70	10.9-16.9
Lévis			

Les passagers de l'hydravion ont survécu à l'écrasement

(LE SOLEIL et PC) — Les deux passagers de l'hydravion de type Eureka 145, porté disparu samedi, ont été retrouvés en bonne santé, hier, près d'un lac situé à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Chicoutimi.

L'appareil avait quitté Forestville pour une expédition de pêche sur le lac Gobeil. Selon les renseignements de la Sûreté du Québec, à Chicoutimi, le pilote, M. Vilandre Lafleur, originaire de Sillery, s'est posé, par erreur, sur un autre lac.

Le lac était trop petit pour permettre à l'hydravion de redécoller. Lors de la tentative pour quitter l'endroit, l'appareil s'est écrasé en terrain accidenté. L'avion a été démolé, mais le pilote et sa passagère, Mme Patricia Tremblay, native des Escoumins, s'en sont tirés avec des blessures superficielles.

L'épave de l'hydravion a été repérée, hier, vers 15h, par un avion Buffalo, des Forces armées canadiennes.

(Suite à la page A2, 1re col.)



Mme Margaret Torpey, une aveugle de 67 ans, n'a pas été battue par ses enfants. Mais elle a connu pire, la semaine dernière, lorsqu'elle a été violée par quatre hommes armés qui ont fait irruption dans l'établissement pour personnes âgées de San Francisco où elle demeure et ont par la suite sauvagement battu onze autres pensionnaires.

Epidémie de vieillards battus aux US

WASHINGTON (AFP) — Plusieurs dizaines de personnes âgées sont venues apporter hier devant une commission ad hoc du Congrès leurs témoignages sur un phénomène qui inquiète de plus en plus les Américains: les violences contre les vieillards, non par des criminels mais par leurs propres enfants ou petits-enfants.

Selon M. Claude Pepper, représentant démocrate de Floride, quelque 500.000 à 2.5 millions de cas sont signalés tous les ans mais la plupart des victimes ne portent pas plainte de peur de représailles.

M. Pepper, 79 ans, et d'autres membres du Congrès souhaitent déposer un projet de loi obligeant toute personne ayant eu connaissance de cas d'abus de vieillards de se mettre en rapport avec la police.

Les témoignages entendus hier au Congrès sont éloquent: une femme de 79 ans a raconté qu'elle

avait été obligée par sa fille à passer la nuit dehors dans la neige par un froid polaire. Un vieillard a été obligé par son fils à coucher sur un matelas infesté de cafards et dont les ressorts crevaient la toile.

Une femme de 86 ans a été victime pendant six ans d'abus sexuels de la part de son gendre. Un homme a été enchaîné sur un siège de cabinet pendant une semaine par sa fille et battu à coups de marteau pendant son sommeil.

Plusieurs experts ont également apporté leurs témoignages, soulignant notamment que les auteurs de ces abus ne sont pas nécessairement pathologiquement violents. Les tensions que peut créer dans un foyer la présence d'un vieillard, le climat général de violences et l'espérance de vie plus grande des personnes âgées peuvent créer un climat favorable au développement de ce phénomène, ont-ils souligné devant la commission du Congrès.

jeudi

Expos: le LeFlore des grands jours!

page C-4

Nordiques: un choix de solides gaillards

pages C-1, C-2, C-3

Un prisonnier se sert de CBC pour "mettre les voiles"

TORONTO (PC) — Un prisonnier de Joyceville qui participait, aux studios de Radio-Canada, à la préparation d'une émission sur la vie carcérale, a profité de l'occasion pour recouvrer sa liberté. L'enregistrement de l'émission "Access" traitant des droits des détenus des prisonniers avait été réalisé la semaine dernière au pénitencier de Joyceville. Deux des prisonniers interviewés, dont le dénommé Jones, avaient été invités à Toronto pour participer aux derniers préparatifs de l'émission. Les deux prisonniers étaient arrivés dans la Ville Reine lundi dernier, sous escorte. Ils avaient été hébergés à la prison municipale de Toronto et leurs gardes demeuraient à l'hôtel. Un porte-parole de CBC, M. Cec Smith, a dit que les deux prisonniers ont travaillé tout l'avant-midi avec le producteur de l'émission, après quoi toute l'équipe s'est séparée pour le lunch. Selon M. Smith, après le lunch, le prisonnier Jones s'est excusé pour se rendre à la salle de bains du quatrième étage. On ne l'a pas revu depuis.

sommaire

- Annonces classées D-6 à D-18
- Arts et spectacles D-2 à D-4
- Bandes dessinées D-22
- Bridge D-17
- Carrières et professions C-8 et C-9
- Consommation C-11
- Décès D-2
- Economie-finances B-4 à B-7
- Feuilleton D-18
- Horoscope D-14
- Information régionale A-4 et A-5
- Monde B-12, C-8, C-10, D-1 à D-23
- Mot mystère D-7
- Mots croisés D-15
- Où aller à Québec D-2
- Page documentaire A-7
- Patron D-16
- Pierre Champagne A-9
- Sport C-1 à C-7
- Télévision D-23 et D-4

météo

Dégagement en matinée. Max 18. Demain, beau et chaud.

détails en page D-6



Le premier ministre du Japon, M. Masayoshi Ohira

Ohira est mort

TOKYO (d'après AFP, NYTNS, UPI et AP) — M. Masayoshi Ohira, 70 ans, premier ministre japonais depuis décembre 1978, est mort hier soir des suites d'une maladie cardiaque pour laquelle il était hospitalisé depuis 12 jours.

La mort de M. Ohira, qui a littéralement bouleversé les 116 millions de Japonais, a été provoquée par un infarctus du myocarde à la suite d'une occlusion coronaire. Son état s'était subitement détérioré au milieu de l'après-midi hier et sa mort a suivi trois heures après, malgré les efforts des médecins de l'hôpital Toranomon à Tokyo, a-t-on appris.

M. Masayoshi Ito, secrétaire général (Suite à la page A2, 3e col.)

☐ autres informations en page D-1

L'UN propose à l'Assemblée nationale de reconnaître l'existence des deux peuples

par Paul BENNETT

Tous les partis représentés à l'Assemblée nationale pourraient être appelés, au cours de l'été, à endosser une déclaration de principes reconnaissant l'existence au Canada de deux peuples fondateurs ainsi que le droit du Québec à l'autodétermination.

C'est le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, qui a formulé cette proposition, hier, en commission parlementaire, en réplique aux propos tenus la veille par le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, pour qui il n'existe au Canada qu'un seul peuple, le "peuple canadien".

L'initiative de M. Le Moignan, qui a pris par surprise tous les participants à la commission parlementaire

qui étudiait les crédits du ministère des Affaires intergouvernementales, a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par le ministre Claude Morin, mais avec une froideur embarrassée par l'opposition libérale.

On sait que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a déjà annoncé à l'Assemblée nationale qu'une commission parlementaire serait convoquée au cours de l'été, en vue d'obtenir si possible un consensus minimal de tous les partis politiques sur la position que le Québec défendra lors de la conférence constitutionnelle "de la dernière chance" prévue pour le début septembre.

Or, selon le chef intérimaire de l'UN, ce consensus pourrait prendre la forme d'une déclaration de principes à laquelle, selon lui, aucun des partis à

Québec ne pourrait refuser son appui, puisque ces principes "font l'unanimité depuis belle lurette".

Ces deux principes sont, premièrement, la reconnaissance de deux peuples fondateurs et du Québec comme "foyer principal" d'un de ces deux peuples et, deuxièmement, le droit pour les Québécois de choisir eux-mêmes, sans ingérence de l'extérieur, leur statut constitutionnel.

Cette déclaration de principes, qui va carrément à l'encontre de la conception du fédéralisme formulée au cours des derniers jours par le premier ministre du Canada, servirait de base de négociation au gouvernement du Québec lors des prochaines négociations constitutionnelles.

Le ministre des Affaires intergou-

vernementales, M. Claude Morin, n'a pas caché sa vive satisfaction devant l'initiative de l'ex-vice-président du comité des Québécois pour le NON et a promis de s'intéresser de très près à la démarche suggérée par le député de Gaspé.

M. Morin n'a pu préciser à quelle date la commission parlementaire spéciale serait convoquée, mais s'est

(Suite à la page A2, 1re col.)

• La notion des deux peuples L'éditorial de Marcel Pépín en A-6

• Autres nouvelles en pages A-16, B-1 et B-2

Un Canadien... (Suite de la première page)

si je vous racontais comment je m'y suis pris pour échapper à une flottille de vedettes armées. Vous en perdriez la raison."

M. Browning, qui est retourné dans son village de North Hatley situé à 150 kilomètres de Montréal, le

26 mai, était considéré par ses ravisseurs comme un prisonnier commercial et non politique à la suite de la faillite de son employeur.

Il travaillait depuis 1974 pour la compagnie maintenant disparue, la Stadler-Hurter Ltd, sur un projet de construction d'une usine de papier d'une valeur de \$700 millions, que cette entreprise montréalaise érigait pour le compte d'une compagnie iranienne située dans la région de la mer Caspienne.

La compagnie Stadler-Hurter, qui prétend que le gouvernement iranien lui doit \$33 millions, a fait faillite au début de l'année dernière, à peu près au même moment où le chah a été détrôné.

Les responsables iraniens ont respecté le contrat à la lettre, insistant, toutefois, pour que la compagnie canadienne laisse en poste un représentant pour surveiller les travaux.

Comme il était le dernier employé de Stadler-Hurter en Iran, M. Browning s'est vu refuser un visa de sortie, a été placé sous surveillance et forcé de travailler.

Plaintes ignorées

"Je me suis plaint du fait que j'étais traité comme un otage, mais les Iraniens préféraient me considérer comme un prisonnier", a-t-il dit.

"Je n'ai jamais travaillé aussi fort de toute ma vie", a rappelé M. Browning, qui agissait comme responsable du matériel sur le chan-

tier. "Les Iraniens ne faisaient rien sans mon consentement.

Il y avait 5.000 travailleurs sur ce chantier et le gouvernement voulait qu'ils soient tous occupés. Croyez-moi, nous avons accompli beaucoup de choses."

Les Iraniens refusaient de le payer de peur de ne pas respecter le contrat et lui ont offert un toit de temps à autre seulement. Résultat de ses nombreux sacrifices pour survivre, M. Browning a maigri de 80 à 59 kg.

Son évocation a été organisée par des hommes d'affaires européens. La fuite a avorté à trois reprises.

"Ils prenaient de gros risques, mais ils n'y pensaient pas — si un étranger était dans le trouble, nous nous faisons un point d'honneur de lui venir en aide", a expliqué M. Browning, qui a affirmé avoir aidé des gens à s'enfuir, "même s'ils ne le savaient pas eux-mêmes".

"Tous les jours j'attendais le signal qui me ferait savoir que le plan de fuite était réactivé", a-t-il dit. Le moment propice s'est présenté à la mi-mai après l'échec du commando américain pour libérer les otages de l'ambassade et alors que le pays tentait de rétablir son gouvernement.

M. Browning était assis par terre dans une maison de Téhéran. "Ne te décourage pas", a dit une voix au téléphone. "Nous devrions avoir terminé notre réunion dans une semaine... nous sommes prêts à tout bâcler."

Il a alors échangé des plaisanteries avec son interlocuteur le reste du temps qu'a duré cette conversation téléphonique sûrement surveillée, mais l'entrée en matière indiquait clairement que le moment de l'évasion était maintenant venu.

"Tout était préparé. La seule chose dont je devais m'assurer, c'était de faire en sorte que mon absence ne soit pas signalée au moment de mon voyage en direction du golfe Persique."

Utilisant un téléphone public, M. Browning a contacté un ami à Gilan, une localité du nord de l'Iran. Il lui a demandé de dire à tous ceux qui s'informerait de ses allées et venues que M. Browning demeurait chez lui pour une semaine et qu'il était trop malade pour parler au téléphone.

Il a ensuite téléphoné à la compagnie du gouvernement iranien qui l'empêchait d'obtenir ses papiers de sortie pour avertir la direction qu'il avait l'intention de rendre visite à un ami dans la région et qu'il en profiterait pour inspecter le chantier.

Le jour suivant, M. Browning a été invité à dîner par un homme d'affaires européen qui lui a remis une fausse carte d'identité et des vêtements qui permettraient à d'autres membres du groupe de l'identifier.

En direction du golfe

Son premier contact lui a encore une fois téléphoné, l'invitant à se rendre au port le lendemain. "Nous n'avons pas mentionné le nom du port, pour que les gens qui effectuaient l'écoute électronique pensent qu'il s'agissait de mon ami de Gilan. Ce qu'il me disait, en fait, c'était de me rendre au golfe Persique le lendemain matin."

Ce contact a ensuite poursuivi la conversation dans des termes codés. "Nous sommes très occupés actuellement et si nous ne pouvons pas te rencontrer à l'aéroport, rends-toi en ville et nous te rejoignons au bureau de poste."

Cette conversation voulait dire que si M. Browning se sentait suivi à l'aéroport, le contact se ferait au bureau de poste. Si on le suivait dans la ville, le projet serait abandonné et le fugitif n'aurait qu'à retourner à Téhéran.

Il a acheté un billet d'avion pour se rendre à cette ville désignée dans une agence de voyages le lendemain, utilisant sa fausse identité et empruntant un accent étranger. Il a ensuite pris l'avion sans autres bagages qu'un sac de voyage, son passeport canadien et un billet d'avion vieux de 10 mois pour l'Europe.

À l'aéroport, il a filé dans la salle de réception des bagages pendant 15 minutes. Personne ne l'a contacté et il a pris un taxi en direction du bureau de poste.

"Le chauffeur de taxi ne cessait pas de me demander si je savais où je voulais aller", a-t-il confié.

Un incident

"Le président Bani-Sadr vient tout juste de lancer un appel aux Iraniens pour qu'ils se méfient des agents du CIA qui se trouveraient dans la région. Cela semble curieux de voir un étranger descendre d'un avion et qui demande à se rendre au bureau de poste, plutôt qu'à l'hôtel."

Afin de faire taire le chauffeur de taxi, M. Browning a fait semblant de s'endormir jusqu'à ce qu'il ait atteint la ville.

"Je me suis engouffré dans le bureau de poste et j'ai failli tomber. Quatre policiers m'ont regardé très attentivement.

"La seule chose à faire était d'agir comme un Iranien, pour que leur réaction soit amicale."

Il les a salués, a pris une carte postale et s'est rendu à une table. "Je l'ai adressée chez moi et j'ai écrit 'enfin libre' même si je ne l'étais pas encore. Surtout pas avec ces policiers qui m'observaient."

Décidant qu'il était préférable de donner l'impression de chercher quelque chose, M. Browning a fait le tour du bureau de poste, tout en indiquant aux policiers qu'il avait besoin de timbres. Ils l'ont dirigé vers le guichet et comme il cherchait une boîte postale, un des

policiers lui a enlevé la carte des mains pour la glisser lui-même dans la boîte.

M. Browning a salué et quitté les lieux. Il n'était pas encore arrivé à la porte qu'une main lui a touché le bras.

"Je ne me suis même pas retourné", a-t-il rappelé. "J'ai poursuivi mon chemin, je savais qu'il s'agissait de mon contact."

L'homme l'a suivi jusqu'à sa voiture. Ils se sont ensuite dirigés vers une résidence dans le golfe, où ils ont passé la soirée et une partie de la nuit.

maison par la porte arrière, son contact créait une manœuvre de diversion de l'autre côté.

"J'ai couru le long de la côte regardant devant moi. Je savais qu'il y avait des postes de garde à ma gauche, mais je passais devant comme s'ils n'existaient pas."

À l'aube, il était dans la région du golfe Persique. Mais il n'était pas libre pour autant.

S'il avait tenté de prendre place sur un vol international, les douaniers se seraient rendu compte qu'il n'avait pas de visa iranien et l'aurait probablement retourné en Iran.

Les hôpitaux... (Suite de la première page)

Dr François Couture, président local du conseil des médecins et dentistes a confirmé au SOLEIL que l'organisme qu'il préside a fait des représentations auprès de la direction générale pour maintenir tous les lits dressés au cours de l'été. Fin de non-recevoir pour les motifs expliqués plus haut.

Selon le Dr Couture, cette diminution dans les admissions contribue à allonger les listes d'attente pour les malades ayant besoin d'une intervention chirurgicale et à retarder l'admission des cas semi-urgents.

À l'Hôtel-Dieu, le même organisme, selon le Dr Jacques Létourneau, président de l'Association provinciale des conseils de médecins et dentistes, a adressé une requête au CRSSS pour tenter de trouver une solution à ces diminutions estivales de services.

L'Enfant-Jésus, selon son directeur des finances, M. Benoit Maranda, ne peut serrer le garrot de cette façon, compte tenu de la mission particulière de cet établissement. L'Enfant-Jésus, a-t-il dit, ne jouit pas de budget supplémentaire pour faire face aux dépenses accrues encourues par le remplacement des effectifs en vacance et tente de se tirer d'affaire à l'intérieur de son enveloppe budgétaire.

Ce centre hospitalier a sur ses listes d'attente 1.300 noms de patients

et une réduction des services n'aurait pour effet que d'alourdir cette liste, d'ajouter M. Maranda.

À Montréal, cette crise saisonnière a été sensiblement atténuée cette année alors que le CRSSS de Montréal-Métro a reçu des crédits supplémentaires pour permettre la non-fermeture de quelques centaines de lits.

Il se pourrait, selon les informations obtenues par LE SOLEIL qu'une telle démarche soit éventuellement entreprise à Québec, tout au moins l'an prochain, pour contrer ce mouvement annuel.

Hors du Québec-Métro

Le problème des fermetures de lits au cours de la période des vacances d'été se pose aussi dans les hôpitaux de plus petite taille, mais d'une façon moins aiguë, sans aucun doute, compte tenu de l'achalandage moindre et de l'éventail moins grand des spécialités.

Par exemple, l'hôpital de Charlevoix connaîtra une diminution de 13 lits sur un total de 33, cependant que les 46 lits de l'hôpital Saint-Joseph de La Malbaie resteront tous actifs. À ce dernier endroit, les deux chirurgiens de l'établissement avaient décidé de prendre leurs vacances en même temps. Toutefois, grâce à l'intervention du CRSSS, un collègue suppléant assurera l'intérim.

Les passagers... (Suite de la première page)

nes. Les rescapés ont aussitôt été conduits à la base militaire de Bagotville, située près de Chicoutimi.

Le froid

M. Lafleur a subi des coupures à la tête et Mme Tremblay souffre d'une infection à un oeil. Tous deux ont connu le froid et la faim.

"Nous n'avons pu dormir pendant ces quatre jours, a expliqué la passagère âgée de 43 ans, Mme Tremblay, lors d'une entrevue à l'hôpital de la Baie-des-Ha-Ha. Il faisait trop froid."

Mme Tremblay a fait observer que le temps chaud et ensoleillé de samedi s'est rapidement transformé en neige au cours des nuits suivantes. Un feu n'a pas réussi à réchauffer les deux compagnons d'infortune puisqu'ils

portaient des costumes de bain comme seuls vêtements.

La carcasse de l'hydravion a fourni un abri, mais "toutes les fenêtres étaient brisées et c'était inconfortable" à un tel point que les deux rescapés n'ont pu fermer l'oeil.

L'expédition de pêche devait durer une journée. L'appareil ne transportait pas de nourriture. Les passagers n'ont pas mangé durant quatre journées.

Comment se sent-on durant une telle mésaventure? "Le second jour de l'écrasement, nous avions espoir d'être secourus, rapporte Mme Tremblay. Le troisième jour, nous avions moins d'espoir et le quatrième jour, nous n'avions plus d'espoir du tout."

L'UN propose... (Suite de la première page)

engagé toutefois à ce qu'elle le soit avant la tenue de la conférence fédérale-provinciale, prévue pour le 8 septembre.

Libéraux

Les trois représentants libéraux à la commission parlementaire des Affaires intergouvernementales, MM. Claude Forget (Saint-Laurent), Jean-Claude Rivest (Jean-Talon) et Herbert Marx (D'Arcy-McGee) sont demeurés cois devant la proposition de M. Le Moignan.

Visiblement embarrassés, ils ont évité de s'engager dans tout ce qui pourrait avoir l'air d'un front commun contre Ottawa tout en refusant, d'autre part, de commenter les déclarations du premier ministre Trudeau rejetant le concept des deux nations ou peuples fondateurs. Et pour cause.

Le livre beige du Parti libéral du Québec sur le renouvellement de la constitution canadienne reconnaît explicitement "l'égalité foncière de deux peuples fondateurs qui ont donné et confèrent encore à ce pays (le Canada) sa plume originale dans la famille des

peuples. Il faut, poursuit le document libéral, consacrer dans la loi fondamentale du pays la dualité foncière de celui-ci".

MM. Forget et Rivest ont donc voulu laisser à leur chef, M. Claude Ryan, qui doit donner aujourd'hui une conférence de presse, le soin de répondre aux propos du premier ministre fédéral pour qui, par le référendum, les Québécois ont rejeté ce concept politique des deux nations.

Devant l'embarras de leurs vis-à-vis, les députés ministériels présents à la commission parlementaire en ont profité pour enfoncer le clou, en s'en prenant notamment à M. Forget qui, en fin de semaine, à Toronto, s'était fait le défenseur de la "dualité canadienne".

Quant aux représentants libéraux, ils ont plutôt tenté de savoir si le gouvernement péquiste était réellement prêt à consacrer autant de sous, d'effectifs et d'énergie à la promotion d'un projet de fédéralisme renouvelé qu'à la défense du projet de souveraineté-association, rejeté par les électeurs le 20 mai dernier.

réduction de 30 à 50% sur notre collection printemps-été

(cacharel)

T-shirts, pantalons, jupes, chemisiers, robes, ensembles... en voile de coton, seersucker, coton... unis, imprimés ou fines rayures.

exclusive à Simons

la maison **simons**
deux magasins: place de l'hôtel de ville / place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

achat spécial



style sport actif.

sweat-shirt coton ouaté 14.⁹⁹
short-bermuda poly/coton 19.⁹⁹

sweat-shirt, encolure ronde, emmanchure raglan, blanc, rose pâle, fuchsia, bleu ciel, vert jade, gris, lilas, beige, jaune pâle p.m.g. rég. \$20.

bermuda, pinces à la taille, poches biaisées, choix de 5 coloris 6 à 16 rég. \$22.

la maison **simons**
deux magasins: place de l'hôtel de ville / place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LA QUOTIDIENNE
Tirage de mercredi
3-3-4
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limited. "Gourier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

La tordeuse ravage 7% du bois disponible à Grand-Portage

RI
RII
RIII

par Réal LABERGE

POHENEGAMOOK — Environ un demi-million de cunits (1 cunit = 1.000 pieds cubes) de bois destinés à l'industrie forestière, soit 7 pour 100 du stock disponible dans la forêt domaniale du Grand-Portage, sont gravement endommagés à la suite d'une recrudescence de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Cette infestation provoque la perte irrémédiable de 3 pour 100 des résineux de ce bassin forestier, selon le directeur général de l'unité de

gestion, M. Michel Tremblay. Les pertes doivent atteindre jusqu'à 50 pour 100 du volume de bois commercial, à la tête du lac Témiscouata, à l'ouest du lac Squatteck et à l'est du lac Pohenégamook, selon les relevés gouvernementaux.

Tournée de 225 milles

C'est ce qu'ont pu constater de leurs yeux une trentaine d'industriels du sciage et de fonctionnaires de la région et du service des terres et forêts de Québec, lors d'une tournée de plus de 225 milles qui les a conduits jusqu'aux

chemins et chantiers forestiers les plus reculés et les moins fréquentés d'une bonne partie du Témiscouata, au cours des derniers jours.

Le représentant du SOLEIL a accompagné le groupe d'invités de l'Association nationale de l'industrie du bois de sciage (ANIBS), un organisme mis sur pied en novembre dernier par les neuf scieries qui s'approvisionnent dans la forêt domaniale du Grand-Portage.

Ravages de chevreuils "ravagés"

L'inspection de visu a no-

tamment comporté de multiples randonnées et marches jusqu'à une série "n'en finissant plus" de ravages de chevreuils "ravagés" par les méfaits de la tordeuse, dans ces îlots protégés ou contrôlés de coupes forestières.

"C'est facile à voir que pas un animal ne peut circuler ou trouver à se nourrir dans ces chablis, où les arbres n'ont plus d'aiguilles, ou sont pourris sur pied", ne manquait-on pas de répéter.

Cependant certains fonctionnaires trouvaient "qu'on

voyait encore un peu de bois vert".

C'est dans ce contexte de versions et de commentaires souvent contradictoires que LE SOLEIL a été informé des projets du monde forestier de la région concernant le programme de récupération forestière, les dommages de la tordeuse, la situation faite aux ravages de chevreuils, ou le programme d'arrosage chimique et biologique qui devra bientôt être entrepris dans le territoire allant de Montmagny à Rimouski.



Le Soleil, Réal Laberge

A la Table Ronde, un chantier du secteur de Squatteck, dans la forêt domaniale du Grand-Portage, tout le bois résineux a péri. Il ne reste rien d'utilisable ou de récupérable dans ces arbres étêtés, de teinte gris-noir, qui se profilent contre un faible rayon de soleil. C'est pourtant ici le territoire de la ZEC Owen, entre les rivières Owen et Plourde, près de Lejeune.

Evitez les frais de déménagement...



"la maison du couple"

J.O. FISET

vous livrera votre ameublement sans frais à la date de votre choix (sauf le dimanche)



Des rabais
variant entre

30 et 50%

sur meubles

en magasin et
en entrepôt

DEPOSITAIRE:

JEN-AIR, MAYTAG, G.E., FASCINATION, WHITE, WESTINGHOUSE, RCA.

MEUBLES:

VILLAS, VIC CRAFT, HOUSE OF BRAEMORE, SKLAR, SIMONS, VALLIERES, COLIN, PRINCEVILLE, ANDREW, MALCOLM, CARRIER, PRIMIANI, PLY DESIGN, SCANWAY, DROUIN, LAURIER, LIBERTY, MONDRIAN, VILLAGEOIS, THIBAUT, J.S.P., VICTORIAVILLE, KROEHLER.

Egalement
D'IMPORTANTES
RABAIS
sur
APPAREILS
ELECTRIQUES

en magasin et
en entrepôt

ARMAND BOUDRIAS

vente d'été

rabais jusqu'à

50%

sur
complets
vestons sport
pantalons



1. Place Québec, Québec / 2. Place Bonaventure et 6018 St-Hubert St, Montréal / Les Promenades St-Bruno

ARMAND BOUDRIAS

Plus de 125 magasins à vous offrir de la qualité!



"la maison du couple"

J.O. FISET



Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30; le jeudi et le vendredi, de 9h à 21h; et le samedi, de 9h à 17h.

Livraison immédiate
ou mise de côté

55, DORCHESTER SUD, TEL.: 525-6101

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

ANCILLI (Marie-Blanche Pelletier) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 10 juin 1980, à l'âge de 66 ans et 1 mois, est décédée dame Marie-Blanche Pelletier, épouse de M. Gérard Ancilli, elle demeurait à Ste-Perpette. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 juin à 14h30. Départ de la salle communautaire de Ste-Perpette à 14h20 pour l'église de Ste-Perpette et de là au cimetière paroissial. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, Hervé (Jacqueline Savard), André (Laurianne Jean), Marcel, Diane. Ses frères et sœurs, Marie-Rose P. Legros, Joseph Wilfrid (Marie-Ange Pelletier), Léopold (Marie Ancilli), Armand (Cécile Robichaud), Yolande (Mme Lucien Ancilli), Réjeanne (Mme Aldéric Gagnon). Direction des funérailles: Claudius Lavoie, St-Pamphile.

M. et Mme Georges Carrier (Simonne Faucher), M. et Mme Gérard Lavoie (Yvette Faucher), M. et Mme André Faucher (Colette Villeneuve), Mme Alexandre Defoy (Marguerite Giroux), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DESAULNIERS (Céline Bergeron) — A Québec, le 31 mai 1980, à l'âge de 86 ans et 3 mois, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, dame Céline Bergeron, épouse de feu Valentin Desaulniers. Elle demeurait chez sa sœur, Mme Francis Nolet, 317 St-Joseph, Québec. Elle a fait don de son corps à l'université Laval pour la science. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Mme Francis Nolet de Québec, sa sœur Mme Joseph Demers de La Tuque, son frère M. Gédéon Bergeron de Québec ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le service sera chanté à l'église St-Roch à 16h, samedi, le 14 juin.

DIONNE (Yvonne Lemieux) — A l'Hôtel Ste-Monique Les Saules, le 9 juin 1980, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédée dame Yvonne Lemieux, épouse de feu M. Emile Dionne. Elle demeurait au 48 rue Sax, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 juin à 13 heures. Départ du funérarium Claude Marceau Ltée, 96 de la Fabrique, St-Romuald.

à 12h50 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Paul-Emile Dionne (Lorraine Paquette), M. et Mme Anthony Roberge (Jeanne d'Arc), M. et Mme Philippe Cantin (Rolande), M. et Mme René Pouliot (Gisèle), M. et Mme Gilbert Dionne (Yvette Mathieu), M. et Mme Omer Dionne (Jacqueline Lessard), M. l'abbé Gérard Dionne, M. et Mme Conrad Berger (Irène), M. et Mme Pierre Lambert (Denyse), M. et Mme Jean-Louis Gosselin (Nicole) ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses 35 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

FORTIER (Paul-Henri) — A Québec, le 11 juin 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Paul-Henri Fortier, ex-chauffeur de taxi 22001, épouse de dame Béatrice Portelance. Il demeurait au 290 rue Bédard, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 juin 1980, à 10h. Départ de la résidence de Sylvio Marceau Inc., 224 St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur, son frère, Mme Lauretta Miller, sa demi-sœur, Mme Delina Dionne; belles-sœurs, beaux-frères: Mme Annette St-Laurent, M. et Mme Paul-Emile Lefebvre, Mme Rita Poitras, Mme Gilberte Dion, Mme Marguerite Portelance, M. Adélar Portelance, M. René Laroche, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GANTHIER (Maurice) — A Québec, le 10 juin 1980, à l'âge de 68 ans, est décédé Maurice Gauthier, époux de Lucienne Labrie. Il demeurait à St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi 13 juin à 15 heures. Départ du salon Edouard Trahan.

à 14h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Alain et Isabelle. Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces.

HAMELIN (Lucie Plante) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 10 juin 1980, est décédée dame Lucie Plante, épouse de M. Claude Hamelin. Elle demeurait au 58, 3e Avenue sud à Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 juin à 14h30. Départ du salon funéraire Laurent Normand Inc., 115, rue St-Louis, Montmagny.

à 14h15, pour l'église St-Thomas de Montmagny, et de là au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois, Québec, où la dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures. Un libéra sera chanté le samedi 14 juin en l'église du Sacrement à 10 heures. L'inhumation au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Pierre, sa mère Mme Estelle Plante, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jacques Plante, M. et Mme Paul Couture (Suzanne), M. et Mme Gaston Plante, M. et Mme Henri Plante, M. et Mme Frank Plante, M. et Mme Georges Fiset (François), M. et Mme René Plante, M. et Mme René Plante, M. et Mme Clément Plante, M. et Mme Gabriel Hamelin, M. Paul-Eugène Hamelin, S.S.S., M. et Mme Jean-Marie Hamelin, M. et Mme Albert Hamelin, M. et Mme Yves Lefebvre, M. Guy Hamelin, S.S.S., M. et Mme Paul Côté, Soeur Marthe Hamelin, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces.

LAMONTAGNE (Alphonse) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 juin 1980, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Alphonse Lamontagne, époux de dame Liliane Carrier. Il demeurait au 57 rue St-Onésime, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 juin à 10h en l'église du Christ-Roi, Lévis. Le corps ne sera pas exposé. Il laisse dans le deuil,

outre son épouse, ses enfants: Marcelle, Serge et Manon; sa mère: Mme Cyrille Lamontagne; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Philippe Lamontagne (Gilberte Tanguay), Mme Sylvio Tanguay (Aurore), Mme Jean Cyrille Lamontagne, Mme Joachim Lamontagne (Thérèse Gilbert), Mme Guy Bizier (Rose-Délina), Léopold Lamontagne (Alma Boutin), Mme Yves Leclerc (Juliette), M. et Mme Floriant Lamontagne (Gisèle Potvin), M. et Mme André Lamontagne (Denise Daigle), Mme Luc Parent (Jeanne d'Arc), Edouard Lamontagne (Carmen Deblois), Alyre Lamontagne, Louis-Gilles Lamontagne (Jocelyne Brousseau), M. et Mme Jean-Guy Boutin (Louissette), beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léopold Fortin, Mlle Marthe Carrier, Mme Germaine Carrier, Mme Alexandre Pouliot, M. Maurice Carrier, M. et Mme Maurice Biloéau, sœur Adrienne Carrier, M. et Mme Charles-Henri Carrier, M. et Mme Benoît Carrier, M. et Mme Clément Carrier. La direction des funérailles a été confiée à Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis.

La famille recevra les marques de sympathie à l'église, une demi-heure avant la messe.

LECLERC (Roger)

6450 boul. Henri-Bourassa-Charlesbourg à 9h45 pour l'église St-Charles-Bonneville, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Laurent (Monique Bouliane), Jacques (Hélène Kelly); ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Armand Giroux (Edwina Ouellet), M. et Mme Marcel Guillot (Arleen Ouellet), Mlle Roma Ouellet, M. René Ouellet, Mme Gérard Cantin (Jeanne d'Arc St-Laurent), M. et Mme Maurice Cantin (Germaine Cadieux), M. et Mme Jean-Paul Cantin (Simone Leperrière), M. et Mme Emilien Cantin (Claire Bourget), Mme René Breton (Géraldine Cantin), Mme Jean-Marie Dorval (Jacqueline Cantin), M. et Mme Adrien Cantin (Denise Gagnon), ainsi que 3 petits-enfants, Marcel, Martin et Marie-Claude. Pour renseignements: 529-3371.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1068 av. Cartier, 529-0733

Respectueusement
Salon Fleuri
Depuis 48 ans à votre service
524-5218
135 St-Joseph Est

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 133E Avenue, Québec, 524-1561

Une guerre impitoyable au Guatemala

SAN JOSE (AFP) — La guerre impitoyable que l'ex-tréme droite guatémaltèque mène contre les "gauchistes" et notamment des professeurs et des étudiants, se poursuit sans discontinuer et d'une manière de plus en plus horrible.

Quatre professeurs ont été exécutés dans les seules journées de lundi et mardi.

Mais cette guerre entraîne aussi des représailles sans merci: mardi, des étudiants, rendus furieux par un attentat contre l'un d'eux, ont brûlé un "agent secret" en le plaçant sur un bûcher formé de pneus et de cartons et, pour être bien sûrs qu'il n'en réchappera pas, lui ont défoncé la tête à coups de pierres.

Les étudiants, pour tenter de prévenir les exécutions décidées par "l'Armée secrète anticommuniste" (ESA), ont créé des "unités secrètes d'autodéfense estudiantines".

Une sourde peur n'en continue pas moins de régner dans l'université: 60 professeurs, qui avaient été menacés de mort par des groupes clandestins "anticommunistes", ont préféré donner leur démission.

Le recteur de l'université de San Carlos, Raul Osorio, avait affirmé à Mexico, le 29 mai dernier, que plus de 4.000 personnes avaient été tuées par l'extrême droite depuis le début de l'année. Parmi ces victimes, on compte 14 professeurs, 32 dirigeants étudiants et des milliers de campesinos (paysans sans terre).

Et l'ESA continue de publier des listes d'étudiants, de syndicalistes et de dirigeants politiques "condamnés à mort" parce que jugés communistes. Elle ajoute que "20 gauchistes seront exécutés pour chacun des leurs qui tomberait".

"Rarement dans son histoire, le Guatemala a connu des jours aussi amers", déclarait récemment un communiqué de la Conférence épiscopale guatémaltèque.

Pétition du RAIIF sur les pensions alimentaires

(PC) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes — RAIIF — a réclamé un service obligatoire et universel de perception des pensions alimentaires indexées au coût de la vie et réajustées.

Le RAIIF a transmis à cet effet une pétition de 1.000 femmes au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Selon le RAIIF, les femmes qui touchent des mesures compensatoires ou des pensions alimentaires ne profitent pas de l'indexation des montants alors que les revenus des débiteurs suivent la hausse du coût de la vie.

Cette mesure viendrait en aide, selon le RAIIF, à des femmes qui ont presque toujours charge d'enfants, qui sont les plus vulnérables et les plus démunies.

BOISVERT (Bertrand, o.p.) — A Québec le 10 juin 1980, à l'âge de 68 ans, est décédé le père Bertrand Boisvert o.p., fils de feu Adélar Boisvert et de feu Laura Cartier. Il demeurait au 175 Grande Allée ouest, Québec. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, Dr Raymond Boisvert de Sherbrooke, Me Maurice Boisvert d'Ottawa, Mlle Elise Boisvert de Nicolet, Soeur Germaine Boisvert sœur de l'Assomption de Nicolet, M. Roland Boisvert de Nicolet et Soeur Elizabeth Boisvert de Nicolet, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles seront célébrées jeudi à 11h en l'église St-Dominique de Québec et à St-Hyacinthe, vendredi à 10h, en l'église Notre-Dame du Rosaire. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Funéraire du Plateau 280 des Franciscains, Québec.

BOUCHARD (Marie-Ange Demers) — A Fabreville le 10 juin 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Marie-Ange Demers, épouse de feu Eudore Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucien (époux de Liliane Laplante), Gemma (époux d'Odilon Gérard), Roméo (époux de Simone Fréchet), plusieurs petits-enfants, ainsi que sa sœur Soeur Ste-Firmin. La dépouille mortelle est exposée à la résidence Goyer & Clément 3124 boul. Dagenais, Fabreville.

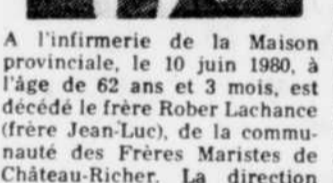
Les funérailles auront lieu vendredi après-midi à 13h, en l'église St-Edouard de Fabreville et de là au crématoire de Laval. Heures de visite: 14 à 17h, 19 à 22h.

CANTIN (Mme Elisabeth) — A St-Léonard, Cte Portneuf, le 10 juin 1980, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédée Mme Elisabeth Julien, épouse de M. Donat Cantin. Elle demeurait au 397 Principale, St-Léonard, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 à 16h. Départ du Centre communautaire, rue Pettigrew, St-Léonard sous la direction de la Coop. funéraire Port-Charlmain.

à 15h45 pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. et Mme Marcel Cantin (Madeleine Jobin), M. et Mme Paul O. Paquet (Georgette Cantin), M. et Mme Fernand Cantin (Aline Verreault), M. et Mme Odilon Morasse (Jeannette Cantin), M. Lucien Cantin, M. et Mme Jean Cantin (Marie-Claire Dion), M. et Mme Alexis Cantin (Nicole Bréard); plusieurs frères et sœurs; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs; plusieurs neveux et nièces; plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

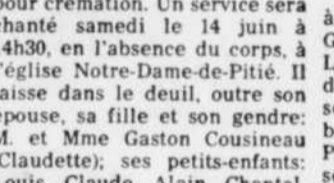
CHASSE (Gaston) — A Québec, le 11 juin 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gaston Chasse, ex-représentant de Jos Morel Inc., époux de dame Jacqueline Poirier. Il demeurait autrefois sur la rue Maguire, à Sillery. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 juin, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Raymond Marcoux (Denise); ses petits-enfants: Richard, Suzanne, Chantal, Jean Marcoux, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Maurice Chasse (Thérèse Jacques), M. et Mme Roland Boutin (Yvonne Poulin), M. et Mme Paul Chasse (Pauline Gosselin), Mlle Juliette Chasse, M. et Mme Yvon Chasse (Thérèse Biloéau), M. et Mme Raymond Chasse (Suzanne Drouin), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DEFOY (Edmond) — A Québec le 10 juin 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Edmond Defoy, époux de dame Jeanne d'Arc Faucher. Il demeurait au 5 rue Laplante, St-Louis-de-Courville. Selon ses dernières volontés, celui-ci ne sera pas exposé. Un service sera chanté "en absence du corps", samedi le 14 juin, à 10h, en l'église St-Louis-de-Courville, et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. La famille se rendra une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs.



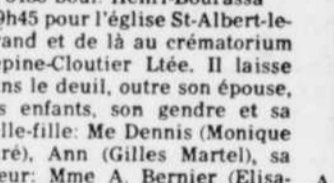
LACHANCE (Robert, FMS)

A Québec le 8 juin 1980, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Leclerc, employé aux Affaires municipales, époux de dame Yvette Côté. Il demeurait au 239, Pont Scott, Ville de Vanier. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté samedi le 14 juin à 14h30, en l'absence du corps, à l'église Notre-Dame-de-Pitié. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Gaston Cousineau (Claude); ses petits-enfants: Louis, Claude, Alain, Chantal, Christian; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: MM. Albert et Paul Leclerc, M. et Mme Grégoire Côté, M. et Mme Gérard Côté, M. J.-B. Côté, M. et Mme Claude Côté, M. et Mme Jean-Guy Coulombe (Jeanne d'Arc Côté), M. et Mme André St-Pierre (Paulette Côté), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.



LEMAY (Paul-Emile)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 juin 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Paul-Emile Lemay, époux de dame Lucienne Turgeon. Il demeurait au 31 rue St-Onésime, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 juin, à 14h30. Départ de la 58 avenue Bégin.



PARE (Exélia Martel)

A Québec, le 11 juin 1980, à l'âge de 98 ans, est décédée dame Exélia Martel, épouse de feu M. Gaudias Paré. Elle demeurait au 575 rue du Roi. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 juin 1980, à 10h. Départ de la Coop du Pied de la Falaise 440 St-François est à 9h30 pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Marguerite Minault, Mme Juliette Plante, Mme Marie-Rose Dumont, Mme Gloria Beaulieu, M. et Mme Lucien Paré (Françoise Boulé), Mme Lucienne Paré; sa sœur: Mme Adjutor Rouleau, ainsi que plusieurs petits-enfants, et arrière-petits-enfants, ses neveux, nièces, cousins et cousines.



MARCOUX (Arthur)

A Haute-Rive, le 9 juin 1980, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé M. Arthur Marcoux, époux de dame Angéline Lesvesque. Il demeurait au 652 rue Sherbrooke Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 juin, à 14 heures. Départ de la Coop-Funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 13h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et belles-filles, Jean-Marc (Henriette Giguère), André (Celine Nadeau), ses petits-enfants Pierre et Julie. Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Adrienne Ross (Yvonne), M. Harry O'Dell, Mme Marcelle Vallières, M. et Mme Edouard Levesque, M. et Mme Amédée Tremblay, M. et Mme Georges Vallée, M. et Mme Lionel Vallée, M. et Mme Louis Cormier, Mme Georges Levesque, M. et Mme André Levesque, sa tante Mme Victor St-Michel, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Le salon fermé entre 17 et 19 heures.

LEBEL (Laura Poirier) — Vendredi le 13 juin 1980, à 19h30, en l'église St-Mathieu, rue Duchesneau, Ste-Foy, sera chantée une messe anniversaire pour dame Laura Poirier, épouse de M. Lucien Lebel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Laura Poirier) — Vendredi le 13 juin 1980, à 19h30, en l'église St-Mathieu, rue Duchesneau, Ste-Foy, sera chantée une messe anniversaire pour dame Laura Poirier, épouse de M. Lucien Lebel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.Eap Yin Hong.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

REMERCIEMENT à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D.

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)

LEBLOND (Alfred, ptre)